

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

Franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.50
Etranger 46.- 23.- 11.50 4.-

Téléphone 207

On s'abonne à toute époque
Abonnements-Poste 30 centimes en sus.
Changement d'adresse. 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

ANNONCES

Prix de la ligne corps y ou son espace.
Canton. 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 15 c.; tardif 50 c.
Régions 75 c. min. 3.75.
Suisse. 30 c. (une seule insertion min. 3.-), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c. min. 3.-. Régions 1.-, min. 5.-.
Etranger. 40 c. (une seule insertion min. 4.-), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.-. Régions 1.25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE Marin-Epagnier
VENTE DE BOIS

La Commune de Marin-Epagnier offre à vendre par voie de soumission:
un lot de frêne de 14 billes cubant 4.33 m³,
un lot de peuplier de 2 billes cubant 1.62 m³.
Ces bois sont situés dans la forêt de la Tène et sont d'un transport facile.
Pour renseignements, s'adresser au bureau communal.
Les offres seront reçues jusqu'au samedi 26 décembre.
Marin, le 18 décembre 1925.
Conseil communal.

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

Enchères publiques d'un camion et d'outillages divers

L'office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, le vendredi 18 décembre 1925, dès 14 heures, au garage Marchand, quartier des fabriques, à Boudry, les objets suivants dépendant de la masse en faillite d'André Marchand, savoir:
un camion 2 tonnes, 18 HP, marque White, des joints divers, des tarauds et filetages, deux jeux appareils Lavato, deux bâches et six couvertures usagées, deux torches fil d'acier, cinq banes, deux chevaux fer, deux perçuses à main, deux crics d'automobile, étaux, pinces, clefs anglaises, clefs à fourche, clefs à tubes, une enrouleuse avec tronc, un jeu de chaînes à neige, un pont de camion, un vieux potager, un fourneau rond, d'autres objets et petit outillage dont le détail est supprimé.
La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite et la faillite.
Boudry, le 8 décembre 1925.

OFFICE DES FAILLITES: Le préposé: H.-C. MORARD.

IMMEUBLES

A vendre terrain à bâtir pouvant convenir pour petite industrie. Prix avantageux. S'adresser à J. Docker, Bel-Air, Mail 18.

A VENDRE

A vendre 10 ou 15 mètres linoléum incrusté 110 cm. de large, très peu usagé. S'adresser à Pesoux, rue de Corcelles 12, rez-de-chaussée.

Petite propriété

à vendre à l'Est de la ville, comprenant cinq chambres et dépendances, chambre de bain, jardin, maison neuve. S'adresser à Paul Bura, entreprise de gyrosérie, rue de l'Ancien Hôtel de Ville.

Café des Fêtes

Ce mélange avec Moka d'Arabie, si apprécié des amateurs, est de nouveau en vente jusqu'à fin décembre. Epicerie L. PORRET

Jusqu'à fin décembre Grande baisse de prix

sur la viande de plusieurs bons chevaux gras, réservés spécialement pour les fêtes de fin d'année, à la Boucherie chevaline rue Fleury 7, Téléphone 9.40. NEUCHÂTEL. L'Avantage énorme La viande est toujours vendue sans os. Charcuterie renommée garantie porc et cheval. Envois au dehors depuis 2 kg.

VOS CADEAUX: Orfèvrerie de table



SERVICES A CAFÉ ET THÉ argentés et nickelés.
PLATS A GATEAUX DESSOUS DE PLATS PLATEAUX ET COUPES fond fayence, bord nickel
SUCRIERS ET CONFITURIERS argentés et nickelés - cristal
Aux Magasins BESSON & SOLLBERGER PLACE DU MARCHÉ - NEUCHÂTEL
5% AU COMPTANT

Boucheries-Charcuteries BELL

NOUVELLE MISE EN VENTE de 90 VEAUX

Poitrine	roulé à rôtir avec lard
Collet	le demi kilo
Sous l'épaule	fr. 1.30
Gras d'épaule	ou ragout
Jarret	
Epaule entière	le 1/2 kg. fr. 1.45
Epaule épaisse	
Côtelettes	1.60
Filet	
Cuissot	le 1/2 kg. fr. 1.70

Tête blanchie entière ou par demi avec langue ou cervelle le 1/2 kg. fr. 1.-
Pieds blanchis le 1/2 kg. fr. 1.-
Ménagères profitez!

Le véritable SKI soulier à la Grande Cordonnerie J. KURTH

NEUCHÂTEL - RUE DU SEYON, PLACE DU MARCHÉ

POUR ÉTRENNES

Vous trouverez ci-dessous un joli choix d'articles pour hommes, aux prix les plus favorables.

Chemises poreuses devant blanc ou rayé couleur, 3.95 4.90	Caleçons ou camisoles molles-chaud, 2.45 2.85
Chemises zéphir jolis dessins, à deux cols, 4.85 5.95	Caleçons ou camisoles macco bouclé, belle qualité, 6.- 6.50
Chemises blanches devant plissé, 8.40 10.90	Spencers noirs bonne qualité, 8.50 12.60
Chemises de nuit toile jolies façons, 5.95 6.95	Spencers noirs belle qualité de laine, 23.- 26.-
Chemises de nuit molleton très chaud, 7.35 8.40	Gilets de laine fantaisie, belle qualité, dessins foncés, 15.75 18.-
Gilets de laine fantaisie belle qualité, dessins clairs, 11.25 14.25	Echarpes de soie très grandes, belles qualités, 3.95 5.70
Echarpes de laine toutes couleurs, 1.75 2.35	Sweaters militaires gris, avec ou sans col, 6.95 7.70
Chaussettes de laine à côtes, qualité lourde, 1.75 1.85	Chaussettes laine fine couleur noir et jaspé, 2.70 3.10
Nos 3 séries de Raglans pour hommes donnent satisfaction à tous les acheteurs, 68.50 49.50	
Chapeaux de feutre couleur et noir, 4.50 5.90	Bas de sport laine belle qualité lourde, 4.- 4.50
Cravates longues et tricolées, 4.65 3.95 2.90 1.75 1.10	Gants jersey laine et coton, diverses couleurs, 0.95 2.75
Bretelles très solides, 3.50 2.75 2.50 1.95 1.25	Casquettes façons nouvelles, 2.95 3.50
Coils mous en reps blanc, 1.20 0.95 0.80	Pochettes de soie jolis dessins, 1.25 1.75
Parapluies, 11.50 7.50 6.25	Bas de sport sans pieds belles qualités, 2.95 3.25

JULES BLOCH Soldes et Occasions **Neuchâtel**
Angle: rue du Temple-Neuf et rue des Potreaux Succ. La Chaux-de-Fonds.

Aucun ménage ne devrait manquer d'avoir en réserve la saucisse américaine "FARMER"

Excellente de goût! De grande conservation! D'un bon marché réel! Telles sont les qualités de la SAUCISSE "FARMER"

Epicerie Centrale

Gd'Rue 1^{re}, Seyon 14

OCCASION

A vendre en parfait état: fourneau à gaz, trois trous, four, broche et accessoires, pendule ancienne sous globe, grande glace, etc. L'illustration années 1888 à 1917, en 40 volumes, soigneusement reliés.
Demander l'adresse du No 708 au bureau de la Feuille d'avis.

Echais de perches

à vendre. S'adresser à Alfred Charrière, Valangin.

Pour cadeaux beaux gramophones

neufs, ainsi que disques, aiguilles et albums.
Demander l'adresse du No 644 au bureau de la Feuille d'avis.

MUSIQUE

A vendre violons, mandolines, guitares, zithers, luths, un violoncelle, accordéons, étuis, fourchettes, cordes et instruments. Prix très modérés. Mlle Muriset, Rocher 14.

Société Coopérative de Consommation

Biscômes ordinaires fabrication de notre boulangerie. Sur demande: avec inscriptions.
Biscômes aux noisettes et aux amandes de la Maison Zurcher & Hool

EAU-DE-VIE de marc de lie de pruneaux Eau de cerises - Cognac Abricots Vermouth Bellardi 1^{re} qualité Prix modérés

Se recommande FRITZ SPICIGER tonnelier-di stillateur

Luge Davos

patins, une guitare et une table, à vendre à bas prix. Faubourg du Lac 19. 3me.

Luges Davos

deux à trois places, souliers anglais spéciaux 85-90 avec patins visés. neufs. Trésor 5. 3me.

ORANGES

au plus bas prix du jour - ZIMMERMANN S. A.

Pour cause de départ:

à vendre d'occasion et à l'état de neuf une salle à manger, chêne ciré brun, comprenant: une table à allonges, six chaises, un dressoir.

Pour cadeaux lampes électriques portatives

en bois dur, 1 m. 70 de haut, et belles PHARMACIES DE MÉNAGE avec tiroirs intérieur et extérieur. S'adresser Port-Rou-lant 24, rez-de-chaussée.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE Berger-Hachen fils

Rue du Seyon 19 - Téléphone 301 - Rue des Moulins 32

Baisse de prix

Bouilli	fr. 1.-	fr. 1.25 le 1/2 kg.
Rôti	1.50	1.75
Aloyau et cuvard	1.75	
Filet sans os		3.50

VEAU

Ragout	fr. 1.20 le 1/2 kg.
Epaule entière	1.50
Cuissot	1.70
Tête veau blanche	0.80
Pieds de veau blanchis 40 c. la pièce	

Porc frais

Lard fumé	fr. 2.- le 1/2 kg.
Saucisson	1.75
	2.-

MOUTON

Ragout	fr. 1.30 le 1/2 kg.
Epaule	1.90
Gigot	2.-

Ménagères, profitez!

Arbres de Noël

Tous les jours devant le monument Purry. Marchandises de premier choix. - Prix très avantageux.
Se recommande: E. MOREL. ON PORTE A DOMICILE

Pour vos CADEAUX de Noël et fin d'année.

Grand choix, qualité, bas prix

Tabliers forme hollandaise, belle qualité d'alpaga	4.95
Tabliers forme hollandaise, jolie qualité d'alpaga, ornés tresses soie	5.90 6.50
Tabliers alpaga extra, forme nouvelle, jolies garnitures de galons	6.90 7.50
Tabliers alpaga, qualité supérieure, formes nouvelles, beau choix	8.90 10.90 9.80
Tabliers forme tunique, en alpaga de qualité, bonne coupe ample, grand choix	14.50 25.- à 14

Au Sans Rival

PLACE PURRY

Oies déplumées

fines, de Lombardie, en pièces de 3-5 kg. à 3 fr. 80 le kg., port en plus, par remboursement. - Les ordres sont reçus jusqu'au 23 courant. Pasq. Foglia, Lugano-Paradiso. JH 2349 O

5 kg. 10 kg. NOIX Fr. 5.- Fr. 9.-

Châtaignes 50 kg. Fr. 15.- Oies grasses 1a le kg. Fr. 3.30 Canards 1a le kg. Fr. 4.- port en plus, contre remboursement. - P. Berri Locarno.

Potagers à gaz „Le Rêve“

Soyez prudents et ne faites aucun achat sans consulter mes prix.

F. Beck, Pesieux

SKIS

pour hommes et dames, complets, avec fixations
Fr. 24.50, 28.50, 32.75, 36.-, 40.-, 48.50, 54.-
Bâtons noisetier, la paire Fr. 2.80, 4.90, 5.40
Bâtons bambou, la paire Fr. 6.90, 7.50, 10.50
Souliers skis marque OCH tous numéros pour hommes et dames Fr. 47.50
Patins nickelés dep. Fr. 5.80
Luges toutes grandeurs et accessoires aux meilleurs prix
A. GRANDJEAN, cycles NEUCHÂTEL

LOGEMENTS

A louer à deux personnes tranquilles, pour le 24 mars.

LOGEMENT

de deux chambres, cuisine et dépendances, au soleil. S'adresser Ecluse 44, ler. c.o.

Rue Coulon

A louer bel appartement de quatre ou cinq pièces et toutes dépendances. Maison d'ordre et tranquille. — Faire offre écrite sous chiffres A. S. 662 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX

Avenue Fornachon

A louer bel appartement de 4 chambres, chambre de bain, jardin, balcon avec vue étendue, et toutes dépendances. Chauffage central. S'informer du No 709 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour fin avril 1926, au centre de la ville

appartement

de cinq chambres, cuisine, chambre haute. Loyer modéré. Faire offre écrite sous L. M. 174 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre à louer pour tout de suite un

JOLI APPARTEMENT

de trois chambres avec dépendances, bien situé, dans immeuble tranquille, à proximité de la gare. — S'adresser Fontaine André 14, rez-de-chaussée.

Nouveaux immeubles du Quai Comtesse

A louer pour le 24 juin 1926 :

Appartements de trois et quatre chambres, chambre de bain meublée, chambre de bonne, dépendances, chauffage central et tout confort moderne ; éventuellement garage pour auto. Les deux appartements du rez-de-chaussée peuvent être aménagés en un seul comprenant : cuisine, bain, huit pièces, deux loggias et jardin d'agrément. — S'adresser pour consulter les plans à Hodel, architecte, Boulevard Colomb, entrepôt de bois, pour traiter à l'Etude Edmond Bourquin, céramique, Terreaux 9.

LOGEMENT

de trois pièces, cuisine et dépendances, à louer, Faubourg de l'Hôpital 19 bis.

A LOUER

pour le 24 juin 1926

dans l'immeuble en construction qu'on borde le Jardin D'Asor, au Crêt de beaux appartements de quatre, cinq et six pièces, aménagés avec tout le confort moderne : ascenseur, eau chaude et froide, bain complètement installé, balcon, bow-windows, etc. — Pour les conditions, s'adresser de 10 h. à midi au bureau Prince & Béguin, architectes, rue du Bassin 14.

Pour cause de départ

à louer au centre de la ville, pour fin janvier 1926, beau logement de trois pièces, cuisine et dépendances, bien situé au soleil.

Demandeur l'adresse du No 622 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer dès maintenant ou pour époque à convenir, à l'est de la ville

villa

de construction récente, cinq chambres, chambre de bain, chauffage central, jardin. S'adresser Etude Georges Favre, notaire, rue du Bassin 14.

A louer pour le 24 décembre.

LOGEMENT

de trois chambres et dépendances. S'adresser Côte 18, ler.

A louer Moulines 31, pour le 24 décembre.

appartement

de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Henri Chédol, avocat et notaire, St-Honoré 3.

A louer Chavaunes 12, tout de suite.

logement

d'une chambre, cuisine et bûcher. — S'adresser Etude Henri Chédol, avocat et notaire, St-Honoré 3.

CHAMBRES

Belle grande chambre non meublée, avec alcôve, au soleil, chauffable ; part à la cuisine et on le désire. Rue du Trésor 11, 2me, à droite, entre 11-13 heures.

Chambre confortable, chauffable, Piano, Beaux-Arts 15, rez-de-chaussée, à droite.

Belle chambre, 25 fr. Ecluse No 12, 4me, à droite.

Jolie chambre chauffable, à personne seule. Ecluse 16, 2me.

Belle grande chambre meublée, chauffable, avec un sans pension. Rue Louis Favre 20, 2me étage.

Belle chambre meublée avec pension soignée. — Beaux-Arts 21, rez-de-chaussée

LOCAT. DIVERSES

Locaux à louer

dans une rue très fréquentée, pour le 24 juin 1926, à l'usage d'entrepôt, atelier ou magasin. Notaire CARTIER, rue du Mûle 1.

Locaux

A remettre aux Parcs et à proximité de la gare, de beaux locaux bien éclairés. Convient pour magasins, ateliers, entrepôt, etc. Etude Pettlière & Holz.

Vastes locaux à louer

Les anciens salons du « CERCLE NAUTIQUE », occupés actuellement par la Phototypie, faubourg du Lac 10, sont à louer pour le 24 juin 1926. Sept vastes pièces et dépendances, jouissance d'une très grande terrasse.

Convient pour pension, cercle, professeur de danse, bureaux, etc. S'adresser faubourg du Lac 19, E. Lesegetrain.

Demandes à louer

On demande à louer pour le 24 juin 1926 ou époque à convenir.

MAGASIN

situé au centre de la ville. S'adresser à M. Dubois, libraire, Potaux 3.

OFFRES

CUISINIÈRE

connaissant son métier à fond, habituée à cuire pour grand ménage, cherche place dans bon établissement. Certificats à disposition. Adresser offres à Mlle A. Fabry, Vickigia, Wabern près Berne.

PLACES

On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

sérieuse, de 22 à 27 ans, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné et aimant les enfants. Vie de famille. Demander l'adresse du No 713 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

On cherche jeune garçon de toute confiance comme

domestique

pour aider aux travaux de la campagne. S'adresser à Emile Sellin, Paul, ou agriculteur, à Surlex (Vully).

On empaquait

Jeune fille

pour une partie d'horticulture. — Entrée tout de suite. Rétribution immédiate. S'adresser à A. Chopard Bachelin 33.

Chef de dépôt

On cherche pour dépôt de benzine (importante société), homme très sérieux, pouvant s'occuper d'expéditions et écritures. Préférence à titulaire ayant permis de conduire camion. Offres avec copies de certificats et références sous V 28235 L à Publicitas, Lausanne.

On cherche

jeune homme

libéré de l'école (désireux apprendre la langue allemande) pour aider aux travaux de la campagne. Entrée 4 janvier. — S'adresser à Frédéric Ducher, agriculteur, à Vogelsbuch, poste Ritzschbach, station Glinningen.

Couture

Honnête fille, bonne couturière, cherche place dans atelier ou maison. Bons certificats. Demander l'adresse du No 687 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage

de deux messieurs, cherche personne d'une trentaine d'années, de bonnes conditions, moralité, connaissant bien la cuisine et capable de diriger le ménage. Salaire suivant entente. Références ou certificats exigés. — Adresser offres sous chiffres P 22223 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Boulangier-confiseur

Jeune homme cherche place pour le 15 janvier ou pour le 1er février 1926. Adresser offres à M. Octave Fischer chez M. Weick, rue Daniel Jeanrichard No 22 La Chaux-de-Fonds.

Ensuite de la démission honorable de la titulaire actuelle, la place de

vendeuse

est à pourvoir dans bon magasin au Val-de-Ruz, pâtisserie-boulangerie et denrées coloniales. Personne de 20 à 25 ans, au courant de la vente, de bon caractère, de confiance, ayant de sérieuses références. — Place sûre et stable. Faire offres écrites sous chiffres T. R. 705 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages

Apprenti charcutier

bien recommandé est demandé pour tout de suite. Charcuterie C. Mermoud, Neuchâtel.

A VENDRE

Bonne occasion pour solliertapissier.

machine à coudre

marque « Singer », 45 k. 5, à vendre faute d'emploi, très peu usagée, prix 150 fr. — E. Gander, Chez-le-Port.

OCCASION

Une chaise-longue reconverte moquette, deux fauteuils, un tabouret piano, meubles très soignés et neufs, à vendre à prix raisonnable, chez F. Elzingre, Avenier.

N'oubliez pas

de faire figurer à chaque table de famille, pendant les fêtes, les

bricquets fins

et les

biscotins aux amandes

de la

Confiserie-Pâtisserie

Christian WEBER

Valangin

En vente aussi aux conditions les plus avantageuses par ZIMMERMANN S. A.

JOUETS Expositions spéciales pour la fin de l'année Achetez en toute confiance les jouets 1825 S. M. & C. 1925 qui feront la joie de vos enfants. — Vous verrez ce que vous achetez. CHOIX, QUALITÉ et PRIX peuvent rivaliser avantageusement avec les offres du dehors Grand Bazar Schinz, Michel & Co 10, Rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL

Lingerie flanelle coton Les meilleures qualités pour dames, messieurs et enfants chez GUYE-PRÊTRE Numa Dros Saint-Honoré

H. BAILLOD S. A. NEUCHÂTEL Fers à bricquets Cisailles à volailles Superbe assortiment de COUTELLERIE du bon courant au plus riche

Ceux qui l'ont vu à New-York ceux qui l'ont vu à Londres ceux qui l'ont vu à Paris vous diront : Il n'y a rien au-dessus de ... ?

CRÉDIT FONCIER SUISSE ZURICH ET FRAUENFELD Augmentation du taux de l'intérêt de nos obligations et bons de caisse Conformément à la décision du Conseil d'administration du 9 décembre 1925, le taux de l'intérêt de toutes nos obligations et tous nos bons de caisse est porté au taux prévu lors de l'émission et en vigueur avant le 1er janvier 1921. Le nouveau taux sera calculé dès le 30 septembre 1925 ou, cas échéant, dès la date d'échéance du coupon qui suit. Par conséquent, les coupons échéant le 31 mars 1926 ou plus tard seront payés aux taux indiqués ci-après :

Table with 3 columns: Obligations d'emprunt série H) ancienne, nouvelle, et taux. Includes Banque Hyp., Thurgovie, H-L, Q R S T, U, V-W, X, Y, A.

Pour les bons de caisse du Crédit Foncier Suisse et de l'ancienne Banque hypothécaire de Thurgovie, on payera le taux d'intérêt primitif, spécifié sur le titre. De nouvelles feuilles de coupons seront établies pour les intérêts arrivant à échéance le 31 mars 1926 et plus tard. Celles-ci pourront être retirées dès le 15 février 1926, contre livraison des obligations munies des anciennes feuilles de coupons, à nos guichets à Zurich et Frauenfeld ou auprès d'un des établissements financiers désignés ci-après :

- Crédit suisse à Zurich, et toutes ses succursales, Société de Banque suisse à Bâle, et toutes ses succursales, Banque commerciale de Bâle à Bâle, et toutes ses succursales, Banque fédérale S. A. à Zurich, et toutes ses succursales, Banque cantonale de Berne à Berne, et toutes ses succursales, Union financière de Genève à Genève, et toutes ses succursales, MM. Hentsch & Cie à Genève, MM. Wytenbach & Co à Berne, MM. A. Sarasin & Co à Bâle, MM. Wegelin & Co à Saint-Gall, MM. Oechslin frères à Schaffhouse, MM. Weck, Aeby & Co à Fribourg.

Le paiement des intérêts arrivant à échéance le 31 mars 1926 et plus tard ne pourra être effectué au taux supérieur que sur présentation du nouveau coupon. MM. les porteurs d'obligations sont donc priés de remettre leurs titres en temps utile, soit directement à nous, soit à un des établissements désignés ci-dessus. ZURICH, le 9 décembre 1925. CRÉDIT FONCIER SUISSE : La Direction

Programme du 18 au 24 décembre APOLLO UN BEAU PROGRAMME LE DERNIER DES HOMMES en six actes L'œuvre la plus curieuse et la plus nouvelle, qui a fait fureur à Paris, Londres, New-York et Berlin. Remarquable interprétation du grand artiste EMILE JANNINGS. Une idée originale et de haute portée philosophique a inspiré le scénario du « Dernier des hommes », que H. K. Mayer mit en scène. « Aujourd'hui, tu es tout, demain, tu ne seras plus rien. Tu n'es qu'un jouet entre les mains du destin. » Voici les grandes lignes de cette œuvre qui se recommande par ses qualités de puissant observation. TENTATION Grande comédie dramatique en six actes. Action très mouvementée. Interprétation excellente. Dès vendredi : KENIGSMARK le beau roman de Pierre Benoit

Je qui fait la grande joie des enfants ! JOUETS Maison spéciale BERNE, rue du Marché 40 GENEVE, rue Croix d'Or 12 ZURICH, rue de la Gare 60, 62 FRANÇOIS-CHARLES WEBER S. A.

Prêre de goûter framboises extra au jus de Lenzbourg Fr. 2.40 la boîte d'un litre — Fr. 1.85 la boîte d'un 1/2 litre — Fr. —.80 la boîte d'un 1/4 litre — ZIMMERMANN S. A.

Le PATHÉORAMA avec ses projections lumineuses intéressées, amuse, instruit tout le monde. Nouveauté. — Prix avantageux. — Demander prospectus ou envoi à l'essai. — Case postale 2518, Yvonand. c.o.

Demandes à acheter On cherche à acheter, pour époque à convenir, propriété

de dix à douze chambres avec jardin et dégagements. — Faire offres avec indication de prix à l'Etude Pettlière & Holz. — Jeune homme disposant d'un modeste capital désire reprendre la suite d'un commerce marchant bien. Chiffre d'affaires doit être rigoureusement établi. — S'adresser Etude G. Matthey-Doret, notaire, à Couvet.

AVIS DIVERS BELLES-LETTRES rappelle à MM. les honoraires sa FÊTE DE NOËL qui a lieu ce soir à la Maison du Peuple (anciennement Beau-Séjour).

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE, DÈS 15 H. A LA ROTONDE Fête de Noël DE LA MUSIQUE MILITAIRE (Directeur A. BARBEZAT, prof.) avec le concours d'un groupe d'acteurs de l'Odéon. Entrée : Fr. 1.10

LE SOIR DÈS 20 H. 15 Grand Bal Orchestre LEONESSA DEUTSCHE REFORMIERTE GEMEINDE Christbaumfeier Sonntag den 20. Dezember punkt 16 Uhr in der Untern Kirche

Gemeinde-, Kinder- und Chorgesänge Un témoin de l'Orient à Neuchâtel

PAUL KANAMORI grand prédicateur japonais dont plusieurs pays viennent de recevoir le témoignage magnifique de la puissance du Christ et de la Parole de Dieu, parlera au TEMPLE DU BAS le LUNDI 21 décembre, à 20 h. dans une conférence publique et gratuite

CHACUN EST CORDIALEMENT INVITÉ

On désire placer à Neuchâtel ou environs, JEUNE FILLE intelligente, quittant l'école secondaire au printemps et désireant suivre l'école de commerce. Pourrait aider dans ménage ou au magasin en dehors de ses cours. — Adresser offres à M. Fritz Egger, Ziegelried près Schönen (Berne).

Librairie-Papeterie James Attinger Saint-Honoré 9 et Place Numa-Droz NEUCHÂTEL

Almanach Vermot . . . 2.75 Pays suisse. Un voyage en zig-zag, illustré . . . 12.50 Arthur Plaret. Histoire de la révolution neuchâteloise, vol. IV . . . 6.— Bidou, Chopin . . . 3.50 Roland, R. Michel-Ange, III, . . . 10.50 Exposition suisse d'agriculture. Album-souvenir . . . 8.50

Moulin et Meylan, Fantassins 1914-1918. . . 12.— R. Burnand, Eugène Burnand, l'homme, l'artiste et son œuvre . . . 15.— et sa veuve, 17.— relié 25.— (prix prévus dès le 1er janvier 1926, 20.— et 25.—.)

Vinet, Famille, éducation, instruction, 7.50 (dès le 1er janvier 1926, 10.—) C. Duval, Fleurs du désert 2.75 Dr Hoffmann, Aline Hoffmann . . . 4.— Décassine au pays basque 4.20 Lefèvre, Une heure avec . . . III . . . 4.20 Farrère, Mes voyages, rel. 7.50

Bibliothèque anglaise circulante (Demandez catalogue et conditions). Agendas - Calendriers Livres d'étrennes

Eglise adventiste Chapelle anglaise

Culte.

Echange

Bonne famille de la Suisse allemande désire placer jeune fille en échange d'une jeune fille de 14 ou 15 ans, pour le 15 avril 1926. Occasion de suivre l'école secondaire pendant une année. Offres à M. Eisenhut, Wagensstrasse 18, Schaffhouse.

On cherche une

personne de confiance

active et bien recommandée pour aider au ménage, quelques heures par jour, dans petite famille sans enfant. — S'adresser Saars 27.

On demande

bons musiciens

pour les fêtes de l'An. Adresser les offres avec conditions à l'Hôtel Buffet de la gare, Courmoulin.

Costumes

tailleur et de sport à la maison et en journées. All. no Cattin, Crêt du Tertre 4.

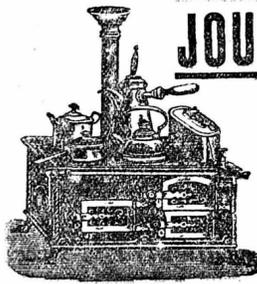
Madame veuve Arnold CHALLANDES et famille, touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus, remercient bien vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil. Fontaines, le 17 déc. 1925.

AVIS MEDICAL

Dr M. Dardel ABSENT jusqu'au 20 courant

Grand Bazar **SCHINZ, MICHEL & C^{IE}**
10, RUE ST-MAURICE. 10 — NEUCHÂTEL
Prix modérés Tickets d'escompte 5%

IMMENSE ASSORTIMENT DE JOUETS ET JEUX



Chemins de fer et tous leurs accessoires. — Jouets scientifiques: Moteurs électriques ou à vapeur, Cinématographes, Lanternes magiques. — Boîtes d'outils, Etablis, Découpage.

Poupées habillées et non habillées. Spécialité de Poupées et Babys artistiques. SEUL dépôt des Poupées artistiques de Lencl. Poussettes et charrettes de poupées. Meubles pour poupées et pour enfants. Epicerie, Chambres de poupées et accessoires. Cuisines et Fourneaux-potagers.

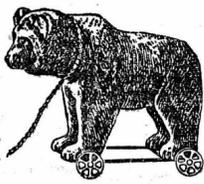
Très grand choix de JEUX DE SOCIÉTÉ

MAH-JONGG le célèbre jeu impérial chinois, à tous prix.

Jeux froebel pour les petits. Chevaux à bascule. Animaux peluche ou drap. Animaux incassables, en boîtes et au détail. Draïnes. Chars à ridelles. Trotinettes, etc., etc.

DÉCORATIONS POUR ARBRES DE NOËL — GERBES DE NOËL

VOIR NOS ETALAGES



Demandez les prospectus pour notre

3^{me} Concours régional

de

Meccano 1926

réservé à tout acheteur possédant une boîte Meccano sortant de nos magasins.

La Brasserie Müller A NEUCHÂTEL

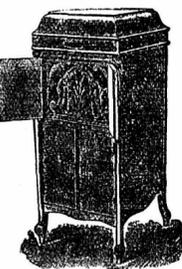
met en vente chez tous clients, dès aujourd'hui et pendant les fêtes,

BOCK-BIER

blonde et brune

TÉLÉPHONE 127

TÉLÉPHONE 127



Il n'y a pas à hésiter! La plus belle étrenne que l'on puisse s'offrir pour que tous en profitent est certainement un

**GRAMOPHONE LASSUEUR
SAINTE-CROIX**

La marque de qualité
Le succès de toutes les expositions

Venez l'entendre à notre dépôt:
PLACE DES HALLES - RUELLE DE FLANDRES
Enorme choix en disques de Noël

Aux Quatre Saisons

GALMÈS-COLOM

Epancheurs 7 Fb. Hôpital 9
Tél. 13.33 Tél. 13.52

Oranges d'Espagne, très mûres, la douzaine fr. 0.70
Mandarines, très belles... la douzaine » 0.60
Dattes de Biskra extra... la livre » 1.—
Pruneaux de Bosnie... la livre » 0.60

Chianti (exigez bien le nom de chianti sur l'étiquette pour être sûr qu'il est d'origine) la flasque de deux litres environ fr. 2.40
par 5 flasques » 2.15

VINS ROUGES: Saint-Georges le litre » 0.90
Côte du Rhône... la bouteille » 1.75
Bourgogne... » 1.75
Moulin-à-vent 1921... » 1.75
Mâcon supérieur... » 1.75
Médoc supérieur... » 1.75
Bordeaux 1920... » 1.75

VINS BLANCS: Graves 1918 » 1.75
Barsach 1916 » 2.—
Grand Chablis... » 3.—

Cognac vieux... le litre » 4.—
Cognac vieux Pradier frères... » 4.50
Malaga vieux... » 2.10
Vermouth vieux... » 2.10
Rhum fin... » 4.50
Mistella... » 2.25
Porto vieux... » 3.25

Le tout verre à rendre.

Nous venons de recevoir pour les fêtes de

NOËL

un immense choix de

Cravates italiennes

Haute nouveauté
Dessins modernes et exclusifs

— AU —

LOUVRE

RUE DU SEYON — NEUCHÂTEL



TRAVAILLEUSES

16 modèles différents en magasin, des plus simples aux plus riches, tous les coloris, dernières nouveautés.

Voir les étalages

Magasin **J. PERRIRAZ**
TAPISSIER Faubourg de l'Hôpital 11



Rayon spécial pour enfants

Grande Cordonnerie

J. KURTH Neuchâtel, rue du Seyon



Les plus belles
GARNITURES
pour
ARBRES DE NOËL

Bougies blanches et couleurs, la boîte de 24 pièces -.40

Bougies paraffine, la boîte de 24 ou 30 pièces -.50

Bougies Renaissance, blanches et couleurs, cire, composition très durable, joli carton de 18 pièces -.75

Bougies cire, faites à la main, en blanc ou coul., la boîte de 20 bougies -.85

NOUVEAUTÉ „L'Homme Noël lumineux“, nouvelle bougie composition de cire, durée garantie deux heures, joli carton de 6 pièces -.60

Gerbes de Noël absolument inoffensives, les deux cartons de 10 pièces -.35

AU SANS RIVAL

PLACE PURRY

LIBRAIRIE-PAPETERIE
DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.



4, RUE DE L'HOPITAL

Le livre est le cadeau par excellence et dans nos deux magasins le public est certain de trouver un beau choix d'articles pour étrennes.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Derrière les portes closes

PAR

PIERRE LUGUET

Influencé par cette idée, je fis remarquer :

— Il faut être entièrement franche avec moi si vous voulez que je vous aide à surmonter cette crise. Votre fille a-t-elle ou n'a-t-elle pas exprimé le désir de rompre son engagement ?

— Elle m'a demandé une fois si je pensais qu'il fut trop tard pour le faire ; il n'y avait naturellement qu'une réponse possible. Elle n'insista pas. Mais ce n'était qu'un caprice ; elle n'avait aucun grief contre son fiancé.

— Seulement contre le mariage ?

— Seulement contre le mariage.

— Mrs A..., demandai-je avec assurance, croyez-vous que votre fille aime celui que vous espérez lui voir épouser ?

— La réponse fut hésitante.

— Elle accepta ses soins avec plaisir quand ils lui furent tout d'abord offerts.

— Croyez-vous qu'elle en aime un autre ?

— La mère se recula épouvantée.

— Je suis sûre que non ! Comment l'aurait-elle pu ?

Il n'y a pas dans nos relations, d'homme qui puisse être comparé à son fiancé ! Quoique très flatteur pour ce gentleman, ceci ne me satisfait pas absolument.

fois d'étranges fantaisies, fis-je remarquer.

— Ma fille n'est pas une enfant ; c'est une femme !

Ces mots me réduisirent au silence, comme ils l'eussent fait pour vous, monsieur, je n'en doute pas ; devant la croyance absolue de cette mère à un dérangement mental chez sa fille, je m'enquis encore de ce que celle-ci avait fait ces temps derniers. Je découvris qu'elle avait fui la société des membres de sa famille, autant que celle de son fiancé, ne prenant intérêt qu'à la confection de son trousseau.

— A cela, elle s'attacha, dit Mrs A... et c'est la seule chose qu'elle me permit de savoir... Il n'était jamais trop tard pour voir sa couturière, aucun engagement ne semblait trop pressant pour l'empêcher de la recevoir et de discuter avec elle quelque toilette nouvelle. En vérité, elle montrait plus que l'intérêt habituel d'une fiancée en une telle matière, et c'est la seule raison que j'ai de ne pas vous démentir absolument, quand vous dites qu'elle reviendra... Elle viendra voir ses robes !

— Alors elle ne les a pas prises avec elle ?

— Elle n'a rien pris.

— Quoi, pas même une malle ?

— Rien... rien qu'un petit sac à main.

— Comment le savez-vous ?

— Nous l'avons tous vue sortir en costume de rue.

— Avait-elle de l'argent ?

— Je ne peux le dire. Un peu sans doute, mais nous avons trouvé dans son secrétaire un gros rouleau de billets, et son père dit qu'il y a là presque tout ce qu'il lui avait donné ces temps derniers. Je ne pense pas que son portemonnaie contienne plus de cinq dollars.

Ceci était une indication. Ou la jeune fille allait chez des amis, ou son cerveau était réellement dérangé. Pour éclaircir ma première supposition, je demandai la liste des maisons

où Mrs A... a l'habitude de se rendre. Mrs A... en mentionna une demi-douzaine en ajoutant que la plus intime amie de sa fille se trouvait en Europe. A son avis, miss A... ne se souciait pas assez des autres pour aller chez eux.

— Et elle n'a positivement emporté aucun bagage avec elle ?

— Aucun. J'ai examiné soigneusement toutes ses affaires, rien ne manque. Elle n'a même pas mis ses diamants.

— Et sa montre ?

— Elle l'a laissée.

Je me sentis troublé. Je regardai la mère pour deviner ses véritables craintes, elles ne semblaient autres que celles qu'elle avait exprimées... N'y avait-il pas lieu de chercher à cette fuite une cause sentimentale ? Les yeux de la mère étaient-ils fermés à cette possibilité ? Je crus de mon devoir de répéter mes précédentes questions.

— Mrs A..., dis-je, j'essaierai de trouver votre fille. Le fait qu'elle a trop peu d'argent pour aller loin facilitera les recherches. Mais, tout d'abord, je dois être sûr qu'une tierce personne n'est pas mêlée à ce mystère... Vous êtes certaine qu'elle ne s'intéressait pas en secret à quelque inconnu ?

— Je ne peux que répéter mes paroles ! répondit la pauvre mère. La dernière fois que je la vis, avant-hier, elle paraissait si fiévreuse, si agitée, que je m'aventurai à lui demander si elle ne craignait pas de tomber malade avant le jour de son mariage. Elle me répondit avec un rire forcé que j'entends encore : Je n'ai pas envie de tomber malade, et ne le serai certainement pas avant d'avoir épousé le docteur !

— Vous ai-je dit, demanda le détective en s'interrompant, que le fiancé de miss A... est médecin ?

C'était plus que n'en pouvait supporter le docteur Cameron.

Il bondit sur ses pieds, dévisagea l'orateur, et s'écria vivement :

— Vous vous jouez de moi !... C'est de ma future femme que vous me parlez, et vous vous amusez à me raconter une histoire tirée de longueur, quand tout ce que j'ai besoin de savoir est, si je retrouverai ma fiancée quand l'heure viendra de la bénédiction, ou si je serai la victime d'un scandale, qui se répercutera sur toute ma carrière ? Savez-vous qu'il est maintenant quatre heures et demie passées, et qu'à huit...

— Doucement ! interrompit le détective. Je m'appelle Ebenezar Gryce ; je vais doucement pour aller longtemps. Si j'abuse de votre patience pour vous dire une histoire tirée de longueur, c'est parce que...

Mais le docteur n'était pas d'humeur à discuter.

— Dites-moi si miss Grotorex est revenue chez son père ?

— Elle n'est pas revenue.

— Ils n'ont rien appris ?

Le détective secoua la tête.

La bouche du docteur se tordit en une moue grimaçante.

— Le mariage n'aura pas lieu alors ?

Comme l'autre ne répondait pas, il éclata d'un rire rauque et se tourna vers la fenêtre.

— Je vais décommander ma voiture ! dit-il sèchement.

M. Gryce s'avança et le toucha légèrement à l'épaule.

— Au contraire, dit-il, vous allez l'envoyer chercher tout de suite.

— Je ne vous comprends pas.

— Vous n'avez pas voulu entendre la suite de mon histoire.

— Parlez donc ! Si je dois subir la torture de votre lenteur, je rassemblerai mon courage et me soumettrai.

— Bon !... Pendant ce temps vous enverrez chercher votre voiture ?

— Si vous le dites.

— Je l'ai déjà dit.

— Attendez, s'écria le docteur, comme sa main atteignait la sonnette électrique. Où doit-je aller ?

— Au C... Hôtel.

— Joli voyage pour mon jour de nocce.

— Nécessaire.

— Et qui puis-je espérer voir là ?

— Une jeune femme qui s'est fait inscrire sous le nom de Mildred Farley, mais qui paraît être l'original de la peinture que je vois pendue au-dessus de votre cheminée.

Le docteur Cameron tressaillit.

— Ne savez-vous pas si elle en est ou non l'original ?

— Non, si je le savais je n'aurais pas besoin de vous ; j'aurais emmené Mrs Grotorex avec moi à votre place.

— Et pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

— Pour deux raisons : la première, c'est une femme, et je désire lui épargner toute la souffrance que je pourrai lui épargner ; la seconde, c'est une personne marquante, et son arrivée dans un hôtel populaire, le jour du mariage présumé de sa fille, peut soulever les commentaires.

— Et la mienne ?

— Vous êtes médecin, vous pouvez aller partout, en tous temps, sans causer le moindre scandale.

— Et la jeune fille ? avez-vous pensé à quel point ma présence lui sera agréable si, comme vous le croyez, c'est la femme que je devais épouser dans quatre heures ?

— J'ai pensé à tout : la jeune fille ne vous verra pas ; vous la verrez seulement.

— Et si celle que je vais voir est bien l'étrangère que le nom indique ?

RÊVES ET RÉALITÉS

Les Terriens de l'an 2000

Parmi les bébés qui sont inscrits ces temps-ci sur les registres des naissances, un certain nombre verront l'an 2000. Il n'y a rien d'impossible à cela : il suffira de vivre soixante-seize ans. Une bagatelle, demain, lorsque seront au point quelques découvertes chirurgicales et médicales et lorsqu'on saura exactement comment pratiquer l'ablation ou la greffe de certaines glandes et comment opérer avec complet profit la transfusion du sang.

Et, tandis que ces progrès, j'allais écrire ces prodiges, s'accomplissent, d'autres encore se multiplieront peut-être, sans doute pour le bonheur de l'humanité.

De quoi l'an 2000 sera-t-il fait ? L'an 1000 fut marqué par une panique universelle et folle. Nous ne sommes plus aussi aveuglément superstitieux ; nos fils ou nos neveux ne craindront pas que le ciel tombe sur la tête ou que la fin du monde se produise justement à cette date. Avons-nous notre incapacité de prévision, nous ne savons pas du tout comment iront les terriens de l'an 2000.

Mais oui, est-ce qu'il y a soixante-seize ans, c'est-à-dire en 1848, les esprits les plus avisés et les plus clairvoyants prévoyaient les merveilles de l'époque actuelle. Certes, ils ne s'imaginaient pas les progrès des chemins de fer, de la poste, de l'électricité, de l'eau, du phonographe, de la navigation aérienne, du téléphone, de la T. S. F., de la chimie et de tant d'autres choses qui nous paraissent, à nous, très simples.

La seule chose facile à prévoir est que les progrès sera beaucoup plus grand durant les soixante-seize années qui vont venir, que durant les soixante-seize années qui viennent de s'écouler. N'est-ce pas après bien des tâtonnements qu'on a obtenu des moteurs presque parfaits. Les savants de demain ont pour faire de nouveaux pas en avant des bases déjà acquises, autrement sérieuses que celles possédées par leurs devanciers. Néanmoins, dans soixante-seize ans, les merveilles de notre époque paraîtront des jouets d'enfants à ceux qui vivront Dieu sait comment !

Notre aviation, nos sous-marins qui, avant d'être des prophéties de Jules Verne, furent des rêves et des utopies, connaîtront, par stades, des améliorations qui en feront des moyens aisés de locomotion pour tout le monde, à moins qu'on ne découvre des méthodes plus simples encore. Nous ne pouvons pas préciser la nature des fantastiques merveilles que le bébé d'aujourd'hui pourra connaître au cours de sa vie.

En l'an 2000, nos merveilleuses locomotives, mondes ou monstres puissants, seront aussi démodées que le paraît aujourd'hui le vieux coche de nos ancêtres. Les trains, sans doute, existeront encore, mais ils seront électriques et ils iront si vite qu'on pourra, de Bruxelles ou de Paris, gagner la Riviera ensoleillée en quelques heures. Toutes les machines de toutes les usines seront mues certainement par l'électricité, on aura capté la force de toutes les chutes d'eau, peut-être la force du vent, sans doute celle des marées ; on aura peut-être trouvé le moyen de ravir à l'air l'électricité qui s'y trouve. Par déduction, on disposera peut-être, grâce à l'électricité, de forces telles que la transmission des métaux ne sera plus pour les savants qu'un amusement d'enfant. Il sera aussi aisé pour un chimiste de faire de l'or que pour une cuisinière moderne de faire une marmelade de pommes.

Un éditeur américain prévoit une grande amélioration dans la façon de présenter les nouveaux ouvrages. Il croit qu'on fabriquera des feuilles de nickel si légères et si minces qu'un seul volume pourra contenir 30 mille pages, plus flexibles et plus résistantes que les pages de papier. Il y a certainement un grand progrès dans ce rêve, mais ce n'est pas celui d'avoir des romans ou des études historiques de 30,000 pages. Aura-t-on encore le goût de la lecture dans soixante-seize ans ? Comment seront présentés les journaux quotidiens ? Comme il y aura partout des postes récepteurs de T. S. F. il faudra bien modifier le contenu des gazettes, s'il en existe encore. Toutes les informations parviendront par sans fil, peut-être même des appareils les enregistreront-ils sans éclat de voix nasillardes sur un dispositif de mica et de papier carbone et il n'y aura qu'un petit mouvement à faire pour tout effacer et laisser la place aux communications des heures futures. Les journaux quotidiens reviendront-ils aux vieilles chroniques étincelantes d'esprit, aux feuilletons spéciaux, aux études approfondies. Cela est probable. Mais je ne vous cache pas que j'aimerais avoir par anticipation entre les mains un numéro du « Journal », du « Matin », du « Soir », des « Nouvelles », publié en l'an

2000. Je crois que j'apprendrais bien des choses. En l'an 2000, les grandes villes seront-elles des enfers ou des paradis ? Le problème de la circulation sera-t-il résolu ? Un statisticien prévoit que Londres aura à cette époque quatorze millions d'habitants et Paris neuf millions. Il ajoute que tout ira bien, qu'on se promènera sur des trottoirs roulants aériens et souterrains, que l'air sera très respirable, car il n'y aura plus de fumées d'usines, et que la propriété la plus minutieuse régnera partout, grâce au nettoyage électrique par le vide.

Un savant anglais prévoit qu'on demandera à la terre, non plus les légumes et les fruits, mais une source inépuisable de chaleur et d'énergie. Il serait dit-on, suffisant de creuser un puits, de quelques kilomètres, pour y trouver la chaleur nécessaire à toutes les industries. L'eau, à cette profondeur serait à une telle pression et à une telle température qu'elle pourrait actionner toutes les machines du monde, aisément.

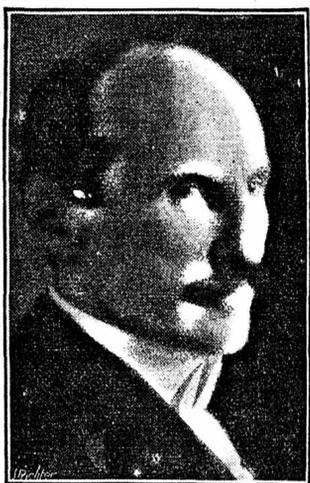
Et la médecine ? Et la chirurgie ? Et les communications avec les planètes que nous appelons voisines ?

C'est toujours la chose que nous ne prévoyons pas qui se réalise. Si un journal en l'an 2000 retrouvait l'exemplaire des « Nouvelles » ou a paru cet article, peut-être le reproduira-t-il avec quelques commentaires amusés ?

« Si ce pauvre chroniqueur qui vivait en 1925, écrivait-il, revenait parmi nous, il n'en « reviendrait pas ». Nous avons fait bien d'autres progrès que ceux qu'il prévoyait. Il nous imagine végétant, or nous vivons ».

Peut-être, au contraire, est-ce nous qui vivons ? Je me souviens qu'un humoriste assurait que les hommes de l'avenir n'auraient plus d'estomac puisqu'ils ne mangeraient plus, plus de jambes puisqu'ils ne marcheraient plus. Nous sommes peut-être très heureux tels que nous sommes, mais beaucoup d'entre nous ne le comprennent pas.

Paul-Louis HERVIER.



M. Henri Häberlin

président de la Confédération suisse, né en 1868, à Weinfelden, et conseiller fédéral depuis février 1920.

Dans le « Journal de Genève », M. Horace Micheli trace du nouveau président le portrait moral suivant :

M. Häberlin arriva au gouvernement fédéral précédé d'une réputation de radicalisme assez accentuée. Mais il désarma très vite, par sa grande loyauté, les préventions qui avaient pu l'accueillir à ses débuts. Sans doute il est radical et même radical autoritaire. Il ne s'en cache pas. Ses conceptions étatiques l'ont mis déjà plus d'une fois en conflit avec les principes et les députés libéraux. Ainsi, il n'admet pas que le Tribunal fédéral acquière le droit de se prononcer sur le caractère constitutionnel des lois et arrêtés votés par les Chambres. Pour lui c'est l'autorité politique, et non pas l'autorité judiciaire, qui doit avoir le dernier mot dans l'interprétation de la Constitution et de la loi.

Les thèmes qu'il développa à ce propos lui ont fait combattre très vivement les idées libérales, qui voudraient réserver en dernier ressort, comme aux Etats-Unis, au Tribunal fédéral le droit d'interpréter la Constitution fédérale et la loi. Dans cette conception des droits suprêmes de l'autorité politique, M. Häberlin révèle bien le radical doctrinaire.

Constata-t-on, d'autre part, à son éloge, que, de tous les membres du Conseil fédéral actuel, il est peut-être le seul à être partisan sincère de la cour administrative fédérale, bien qu'il n'ait malheureusement pas pu aller jusqu'à accepter dans toute son étendue le projet très libéral du professeur Fleiner.

A son éloge aussi, on peut dire qu'il a les qualités de ses défauts et que, s'il représente le radicalisme autoritaire, il est décidé à maintenir l'autorité gouvernementale intacte contre quiconque voudrait l'attaquer, sans se laisser intimider par les attaques et les tentatives de pression de l'extrême gauche. En ce moment où le socialisme devient tellement arrogant et menace les fondements mêmes de l'Etat comme de la société actuelle, la Suisse peut compter sur le nouveau président pour défendre, avec toute son énergie, les bases politiques et juridiques sur lesquelles repose notre vieille Confédération.

Il faut rendre hommage également à la grande loyauté de son caractère. M. Häberlin examine toujours avec une grande objectivité et beaucoup de sérieux les arguments qui lui sont donnés, et, quand ces arguments sont bons, il se laisse convaincre, même s'il lui faut modifier son opinion primitive sur tel point spécial. Nous avons pu constater ce noble trait de caractère et de sincérité dans plusieurs circonstances.

Triste fin d'année

(De notre corresp. de Zurich.)

Vous avez eu connaissance, je pense, du drame affreux qui a jeté dans la consternation le paisible village zuricois de Bassersdorf, et a coûté la vie à trois personnes. Ces derniers temps, du reste, il semble que le nombre des fatigués de la vie a de nouveau augmenté d'une manière pour le moins inquiétante, et je pourrais vous citer, en ce qui concerne la seule ville de Zurich des chiffres impressionnants. Cette constatation est infortunée, à faire, en ce moment où l'approche des fêtes de fin d'année invite à la joie, et c'est un sentiment de profonde compassion que l'on éprouve à l'égard des malheureux si durement atteints.

A Bassersdorf, le jeune Adolphe Nufer, 22 ans, s'était établi il y a deux ans et demi, en qualité de maréchal ; excellent ouvrier, il avait trouvé de l'occupation chez le patron Volleweider, dont il devait peu après épouser la fille Emma, née en 1904. Au début, l'union des deux époux ne parut subir aucune atteinte, étant donné le caractère sérieux et travailleur du mari ; mais peu à peu, les choses changèrent et les scènes devinrent de plus en plus fréquentes, même vis-à-vis des beaux-parents, avec lesquels Nufer ne parvenait pas à s'entendre ; Nufer en voulait tout particulièrement à son beau-père, pour des questions d'intérêt, à ce qu'il semble. La naissance d'une fillette, le printemps dernier, n'apporta aucune amélioration, et les dissentiments ne firent que s'accroître. A plus d'une reprise, Nufer alla jusqu'à proférer des menaces graves à l'adresse de ses beaux-parents ; mais ceux-ci ne purent pas y attacher une importance quelconque.

Judi de la semaine dernière, Nufer rentra de Thoun, où il venait de suivre un cours militaire de maréchal-ferrier ; le lundi suivant, à l'heure du dîner, éclata de nouveau une violente dispute entre le mari et la femme, jusqu'à ce qu'enfin Nufer se levât de table, entrât dans la chambre à coucher pour revêtir ses habits du dimanche, et quittât l'appartement en faisant remarquer qu'on ne le reverrait pas de sitôt. Chacun pensa à ce moment-là que Nufer s'en irait à Kloten, où il avait déjà séjourné plusieurs fois ; c'est pourquoi, à 10 heures du soir, comme de coutume, la porte d'entrée fut fermée à clef.

Cependant, vers trois heures et demie, Nufer devait réapparaître, venant on ne sait d'où ; trouvant la porte close, il appella, mais en vain, et jette des boules de neige contre la fenêtre de la chambre à coucher où il sait que se trouve sa femme. Réveillée par le bruit, Mme Nufer ouvre la fenêtre, et répond par un refus à son mari qui lui demande une clef pour ouvrir ; cela a dû jeter sans doute le noctambule dans une vive surexcitation. Bref, Nufer, après que la fenêtre s'est refermée, passe derrière la maison, grimpe le long de la façade jusqu'à la hauteur du premier étage, là où se trouve son appartement ; il enfonce la fenêtre d'un coup de poing, et le voilà dans la pièce, après avoir enjambé le lit où sa femme s'est recouchée, et qui se trouve adossé à la fenêtre. Sans hésiter, Nufer se dirige vers la table de nuit, dont il entrouvre le tiroir pour se saisir d'un pistolet d'ordonnance entièrement chargé. La femme, qui a vu le geste se précipite pour empêcher son mari de s'approcher du berceau où dort la fillette,

vers laquelle il paraît vouloir se diriger ; mais Nufer la repousse d'un coup violent, et avant que l'on sache exactement ce qui se passe, une détonation a retenti, et la fillette, le crâne éclaté sous l'effet du projectile, n'est plus qu'un pauvre petit corps sans vie. Mme Nufer veut s'enfuir ; déjà, elle se trouve sur le seuil de la chambre, lorsque trois nouvelles détonations retentissent, et la malheureuse femme, mortellement atteinte par deux projectiles, s'écroule sur le plancher ; une balle a traversé le poulmon de part en part, une autre s'est logée dans le bas-ventre. Mme Nufer peut faire encore quelques pas, puis elle tombe pour ne plus se relever. L'instant d'après une cinquième détonation ébranle la pièce : Nufer vient de se loger une balle dans la tête, et la mort intervient pour ainsi dire instantanément.

Le bruit des coups de feu tirés a cependant éveillé toute la maisonnée ; les parents Volleweider, tirés en sursaut de leur sommeil, se précipitent, et trouvent leur fille étendue dans le corridor ; la pauvre femme n'a pas eu le rendu l'âme, et, reprenant connaissance, elle a la force de raconter à mots entrecoupés ce qui vient de se passer. On la transporte à l'hôpital de Zurich, où elle succombe tôt après son arrivée.

Comme bien vous pensez, ce drame lamentable fait une impression profonde ; l'on a peine à comprendre le geste de ce père de famille, qui aurait eu tout ce qu'il fallait pour être heureux, et qui, dans un moment d'égarement ou de folie, précipite dans le deuil une honnête famille. L'on éprouve une pitié infinie pour la fillette, qui a été tuée pendant son sommeil.

Triste Noël !

La légende du „coup de poignard“

Dans une manifestation organisée à Francfort par la Ligue républicaine du Reich contre la « légende du coup de poignard dans le dos de l'armée allemande », l'ex-vice-chancelier von Payer, qui ne pouvait assister à la manifestation, a fait lire la déclaration suivante :

« Le Reich a perdu la guerre parce que les forces de l'armée allemande n'ont pu empêcher, malgré toute la victoire, que la guerre de mouvement ne se transformât, sur les autres points les plus importants du front, en guerre de positions. C'est parce que l'Allemagne n'a pas disposé, jusqu'au dernier moment, de réserves suffisantes en hommes, matériel de guerre et moyens d'alimentation.

» C'est parce que nos ennemis étaient plus nombreux que tous les alliés du Reich et que les réserves allemandes ont été décimées, tandis que les Américains envoyaient chaque mois sur le front plus de 250,000 hommes de troupes fraîches. C'est parce que la guerre sous-marine sans restriction n'a pas atteint les résultats qu'on en espérait.

» C'est parce que nous n'avons pas construit à temps des tanks et des chars d'assaut.

» C'est parce que les troupes allemandes, sauf les réserves, furent obligées de combattre sans prendre de repos, et enfin parce que les privations, les pertes constantes en vies humaines, la crainte de nouveaux sacrifices et les appréhensions au sujet d'une issue malheureuse de la guerre ont découragé l'armée allemande.

» Dans les milieux officiels, on n'a jamais songé, lors de la débâcle, à rejeter sur la nation allemande la responsabilité de la défaite ; on se serait rendu ridicule. Ce n'est que plus tard que la légende du coup de poignard a trouvé de trop nombreux croyants, mais elle aura la vie courte. Elle est déjà abandonnée sur ses points essentiels par ses plus ardents défenseurs.

Un général pacifiste a développé ensuite le même point de vue que l'orateur précédent et s'est élevé contre les assertions du colonel Joachim qui, devant le tribunal de Munich, a soutenu que l'Allemagne avait perdu la guerre parce que « le soldat allemand était devenu trop exigeant ».

TOUYANKHAMON
DE NESTOR GIANACIS
La bonne cigarette égyptienne
150 fr. La jolie boîte métal-luxe de 25 p.

servante, la gronda violemment, et la punit de son indiscrétion par le congé que celle-ci reçut peu après.

— Et cette lettre ? demanda le docteur Cameron d'une voix qu'il s'efforçait en vain de rendre calme.

— N'était que commencée. La servante ne vit que cette ligne : « Mon bien-aimé D », commencement charmant, si la lettre était destinée à son futur mari !

— Charmant ! répondit le docteur : mais l'amermette non dissimulée de sa voix apprit au détective tout ce qu'il désirait savoir.

— Il paraît que ce n'était pas à son futur mari, continua Gryce, gravement. Et sachant qu'elle n'avait pas d'amie intime dont l'initiale fut un D, je commençai à me convaincre que ma première impression était la bonne, et qu'il y avait un troisième larron. J'ajoutai toutefois aux précautions déjà prises, telles autres, suggérées par mon propre jugement : une description de la personne disparue et de ses vêtements, envoyée aux quartiers généralement omis par les autorités. En outre, je fis chercher ses diverses relations et examiner ses amis. Un détective fut même envoyé à cet effet, monsieur, et conversa avec vous pendant une heure avant-hier, sans que vous ayez soupçonné sa mission. Mais tout fut inutile jusqu'à ce matin. Ce matin, on m'apporta une note me disant qu'une personne répondant au signalement que j'avais envoyé, avait dîné à un certain restaurant et s'était rendue, après, au C... Hôtel, où on la trouverait chambre 153. En une demi-heure j'y étais ; cinq minutes plus tard, je l'avais vue.

— Et c'était elle ? murmura le docteur.

— J'ai dit qu'elle ressemblait à l'original de cette peinture, répondit M. Gryce, mais je ne peux répondre que ce soit miss Gretorex : le visage est bien celui de l'héritière disparue,

mais les vêtements, bien qu'ils répondent d'une façon générale à la description de ceux qu'elle portait en quittant la maison, présentent cependant quelques différences qu'une vieille main comme la mienne ne peut pas ne pas noter. La description dit : « une robe de fin drap bleu, garnie de rangs de tresse noire », tandis que la robe de cette femme est bien en drap bleu, mais pas fin et sans garnitures ; en outre, elle a une montre et miss Gretorex, comme nous savons, a laissé la sienne. Cependant, continua le détective répondant au regard de soulagement du docteur Cameron (comment put-il le voir ? je ne saurais le dire, car il regardait dans une direction tout à fait opposée), cependant les vêtements peuvent se modifier et ne prouvent rien. Bien que je ne me charge pas d'expliquer la différence que j'ai mentionnée, je crois absolument que la femme de la chambre 153 du C... Hôtel est la dame que nous cherchons... Pour en être sûr je suis venu vous chercher.

— Mais, s'écria le docteur avec un froncement de sourcil, s'il y a un... troisième larron, comme vous dites ?

— Ecoutez ! dit M. Gryce, la voiture ! Et il se leva d'une façon qui n'admettait pas de réplique.

CHAPITRE III

Chambre 153

Le voyage fut silencieux. M. Gryce, peu bavard lorsqu'il n'y était pas forcé, regardait par la portière, et le docteur Cameron, se trouvait dans une disposition d'esprit trop troublée pour risquer un discours, lors même que la nature confuse de ses pensées le lui eût permis. Il souffrait de la première meurtrissure réelle faite à sa fierté ; car il le savait maintenant, sa

Feuille d'avis de Neuchâtel

Abonnements pour l'étranger

Etablis suivant les taxes postales internationales, les prix d'abonnements pour l'étranger en 1926 sont les suivants :

12 mois (Union postale) Fr.	46.—
6 >	> 23.—
3 >	> 11.50
1 >	> 4.—

Pour éviter toute interruption dans le service du journal, prière de renouveler l'abonnement par mandat postal, franco, avant le 31 décembre.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Séparation de biens entre les époux Ernest Ugazio, mineur, à Travers, et Marie née Ricca, ménagère, au même lieu.

— Contrat de mariage entre Ernest Stucker, pierrier, et son épouse Emma née Von Arx, domiciliés aux Petites Crosettes (près La Chaux-de-Fonds).

— Contrat de mariage entre Fritz-Paul-Emile Maître, veuf de Marguerite-Alphonse née Tremolet, boîtier, domicilié à La Chaux-de-Fonds, et son épouse Emma née Hauser, veuve de Jean-Antoine Lévy.

— Contrat de mariage entre Gottlieb Müller, menuisier, et son épouse Marie-Martha née Zimmermann, fille de Johann, domiciliés à Coffrane.

— 9 novembre 1925. Faillite de Bonbons Siela S. A., société anonyme ayant pour but la fabrication et la vente de tous produits se rattachant à la branche confiserie, biscuiterie, chocolats fins et produits similaires, à La Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour produire : 3 Janvier 1926.

— L'état de collocation des créanciers de la faillite Vaucher et Méroz, horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, est déposé à l'office des faillites, où il peut être consulté. Les actions en contestation doivent être introduites jusqu'au 22 décembre 1925.

— 7 décembre 1925. Clôture de la faillite de Frank Chanson-Grandjean, anciennement tenancier du restaurant de la Boule-d'Or, à La Chaux-de-Fonds, actuellement à Lausanne.

— 8 décembre 1925. Clôture de la faillite de Henri Jullerat, soldeur, à La Chaux-de-Fonds.

— Bénéfice d'inventaire de la succession de Barth Georges-Albert, époux de Maria-Elisa née Droz, domicilié à La Chaux-de-Fonds où il est décédé le 24 octobre 1925. Inscriptions au greffe du tribunal II jusqu'au 15 janvier 1926.

— Bénéfice d'inventaire de la succession de Dame Marie-Madeleine Brossin née Delley, épouse de Victor-Antoine Brossin, domiciliée à Neuchâtel, où elle est décédée le 10 novembre 1925. Inscriptions au greffe du tribunal jusqu'au jeudi 14 janvier 1926.

— Contrat de mariage entre les époux Clément, Jérôme-Félix, fabricant de caisses, et Clément née Girard, Valentine, domiciliés à Serrières.

— Contrat de mariage entre les époux Edouard Muller, facteur postal au Locle, et Dame Marie-Olga née Schwab.

— Séparation de biens ensuite de faillite entre les époux Jullerat, Henri-Etienne, soldeur, et Jullerat née Bilat, Jeanne-Mathilde-Sélie, domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— La raison Frida Robert, nickelage et argentage de mouvements, à La Chaux-de-Fonds, est radiée, l'actif et le passif étant repris par la raison Hermann Habermacher, successeur de Frida Robert.

— Le chef de la maison Hermann Habermacher, successeur de Frida Robert, à La Chaux-de-Fonds, est Hermann Habermacher, y domicilié. Nickelage, argentage de mouvements.

— La maison Paul Colin, vins de Neuchâtel et vins étrangers, à Neuchâtel, est radiée ensuite du décès de son chef.

— La Société de construction pour La Chaux-de-Fonds a réduit son capital social, jusqu'ici de 550,000 francs, à 275,000 francs.

— Le chef de la maison Ida Casamayor, à l'enseigne Casam-Sport, à Neuchâtel, est Ida-Mathilde Casamayor née Rubin, épouse séparée de biens de Jean-Dominique, domiciliée à Neuchâtel. Articles de sports.

— La société en nom collectif Kung frères, entrepreneurs de couvertures en bâtiments, à Neuchâtel, est dissoute. La liquidation étant terminée, sa raison est radiée.

— La maison Nicolas Frochaux-Godat, commerce de vins, au Landeron, est radiée par suite de renonciation du titulaire.

Keftol NEURALGIE MIGRAINE BOITE N°180 TOUTES PHARMACIES

— Vous roulez vers la maison de mistress Gretorex aussi vite que vous le pourrez : certain que votre fiancée y sera pour vous accueillir.

Le docteur Cameron n'hésita plus. La voiture fut mandée. Pendant qu'ils l'attendaient, le docteur demanda le reste de l'histoire qu'il avait d'abord refusé d'entendre.

— Je puis l'écouter maintenant, dit-il ; je suis déjà le plus grave !

Avec une énigmatique courbure des sourcils, le détective continua :

— Mrs Gretorex a une confiance illimitée dans la police : quand elle m'eut dit que sa fille avait disparu, qu'elle avait quitté la maison sans bagages, et qu'elle m'eut montré sa lettre, elle crut évidemment m'avoir donné toutes les informations nécessaires. Je pensais différemment. N'ayant que trois jours pour accomplir cette tâche, il était nécessaire de ne pas perdre une minute à la poursuite de fausses pistes ; aussi, après lui avoir demandé la photographie de miss A... de miss Gretorex, je posai quelques nouvelles questions, et, convaincu que la mère ne pouvait réellement me donner de plus amples renseignements, je suivis ma méthode habituelle pour ces sortes de choses, et demandai l'autorisation d'interroger les domestiques.

— Mais, s'écria-t-elle, ils sont persuadés qu'elle est partie avec notre consentement ! Cela ruinerait tout de les mettre dans notre confiance ! Les gens de cette sorte ne peuvent garder un secret.

— Je comprends, répondis-je, et n'ai pas l'intention de les mettre au courant. Nous avons cinquante moyens d'obtenir ce que nous voulons savoir des domestiques sans qu'ils nous suspectent ou deviennent nos motifs.

L'attitude de cette dame me semblait singulière.

— Eh ! bien, dit elle enfin, la seule qui pour-

rait vous donner quelques indications, a récemment quitté la maison : ma fille l'ayant prise en aversion, demanda qu'elle fût congédiée. Ne voulant pas contrarier miss Gretorex, étant donné son état d'esprit, je consentis, bien que je n'eusse rien à dire contre cette fille et que son travail me plût.

Cela pouvait être un indice : en tout cas, ce renseignement appelait une autre question.

— Quelle raison votre fille donne-t-elle de son aversion ?

— Aucune, quoique la fille, curieuse, je crois, se mêlât trop de ses affaires.

Je demandai l'adresse de la servante. Ce mot « curieuse » me donnait un espoir : il pouvait être le « sésame » du mystère qui se déroulait devant nous. La mère me la donna sans hésitation, mais sans enthousiasme. Qu'une domestique pût fournir une information qu'elle ignorait elle-même, concernant son enfant, lui semblait absolument impossible.

— Mais je connais mon affaire, affirma M. Gryce ; et après avoir pris avec la police les mesures d'usage lorsque une personne comme miss Gretorex disparaît, je partis pour voir la servante.

Je ne mettrai pas votre patience à l'épreuve en vous relatant l'entrevue. Elle fut semblable à mille autres, et finit tout à fait comme je m'y attendais. La fille parla, sans avoir conscience qu'elle parlait ; elle me dit tout ce qu'elle savait concernant miss Gretorex. Il y avait d'évidentes raisons pour que sa maîtresse la qualifiât de « curieuse », car elle s'occupait beaucoup d'une jeune fille qui avait l'habitude de venir là pour coudre. Au milieu de ce que je fus obligé d'écouter pour obtenir les choses que je désirais savoir, j'appris qu'elle avait une fois surpris la jeune dame écrivant une lettre et que celle-ci ne désirait évidemment pas qu'on vît, car elle rougissait de colère en apercevant la

servante, la gronda violemment, et la punit de son indiscrétion par le congé que celle-ci reçut peu après.



PALACE - Dès ce soir: SUITE ET FIN - PALACE
LA CICATRICE DANS LA MAIN

Chocolats fins ———
 Bonbons fins ———
 Fondants ———
 en jolies boîtes illustrées ———
 grand choix ———
 prix très avantageux ———
 — ZIMMERMANN S. A.

Crèmerie du Chalet
 Rue du Seyon
 Grand choix en
Poulets de Bresse
Vacherins
 délicieux
 à partir de fr. 2.50 la boîte

LAITERIE STEFFEN CRÈMERIE
 RUE ST-MAURICE
POUR LES FÊTES:
Beurre spécial pure crème, pour pâtisseries,
 plats fins, sauces, etc.
 ET
BEURRE DE TABLE marque „La Vache“
 toujours le meilleur
 Service à domicile - Téléphone 12.85

A LA MÉNAGÈRE
 Place Purry 2 NEUCHÂTEL Téléph. 714



Grand choix d'articles nickelés pour cadeaux utiles
SERVICES ARGENTÉS avantageux.
Plateaux complets ou pièces détachées
 pouvant être reassemblés. Timbres N. & J. 5 %

Gaoutchoucs
 Grande cordonnerie
J. KURTH, Neuchâtel
 Rue du Seyon - Place du Marché

Magasin de beurre et fromage R.-A. STOTZER
 Rue du Trésor

Oeufs d'Italie fr. 2.60 la douzaine
 Rabais depuis 5 douzaines
 Prix de gros par caisse de 60 et 120 douzaines. Expédition au dehors.

Société coopérative de Consommation

SUR COMMANDE!
 Poulets de 1 kilo à 1 kilo et demi
 Dindes d'environ 2 kilos et demi
 Dindons d'environ 3 kilos et demi
 Canards de 1 kilo et demi à 2 kilos
 Oies d'environ 3 kilos et demi
VOLAILLE DE CHOIX
 au plus bas prix du jour

Prière de transmettre les ordres dans nos magasins
 ou au bureau, Sablons 19, sans tarder.

C'est chez
Guye-Rosset
 RUE DE LA TREILLE 8
 NEUCHÂTEL, que se trouve la

plus belle maroquinerie

On y trouve toujours les dernières créa-
 tions de PARIS, LONDRES,
 VIENNE, dans les qualités les
 meilleures et le goût le
 plus sûr. — Visitez
 et comparez.

Noël - Nouvel-an

Comme ces années passées, le magasin sera bien assorti en
Oies - Dindes - Canards et
Poulets de Bresse

Grand choix en Noix de Grenoble, Noisettes, Amandes, Arachides, Dattes,
 Raisin Malaga
 Oranges, Citrons, Mandarines, Raisins frais, Bananes, Ananas
CHIANTI

Tous les jours: beaux légumes frais. On porte à domicile.
 Téléphone 5.97 Se recommande:
H. Longchamp-Bonnot
 Place Purry 3

Souliers pour fillettes
 et garçons
 Série 27-29 Série 30-35
14.80 à 9.80 16.80 à 10.80

Grande cordonnerie J. KURTH
 Neuchâtel, Rue du Seyon, Place du Marché



Pour les Fêtes

nous recommandons nos viandes fumées extra
 d'une salaison douce et provenant
 de nos abatages

Palettes - Jambonneaux - Côtelettes
 Jambons avec os - Jambons roulés
 Jambons saumonés - Jambons délicats
 et Jambons de lait à la Francfort
 Jambons en boîtes - Charcuterie fine
 Gelée - Poulets 1^a crus et cuits - Oies

Tous les articles à prix avantageux

SENSATIONNEL !!

NOUVEL ARRIVAGE ! SECOND LOT !

BLOUSES ET ROBES
LAINES ET SOIE

Meilleur marché qu'avant la guerre !

- | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Blouses flanelle rayée
belle qualité, longues et courtes manches, 4.50 | 3 95 | Robes crêpe laine
diverses couleurs, brodées, 14.50 12.50 | 9 50 |
| Blouses mousseline de laine
jolis dessins, première qualité | 5 95 | Robes serge laine brodées,
belle qualité, longues manches | 11 50 |
| Blouses crêpe laine
garniture brodée | 7 95 | Robes serge laine foulée
jolies façons et couleurs mode | 13 50 |
| Blouses serge laine
bleu marine, avec petites raies, 9.50 | 8 50 | Robes serge et gabardine
35.- 29.- 22.50 | 19 50 |
| Blouses flanelle laine
imprimée, superbe qualité | 9 50 | Robes soie foulard
jolies dessins imprimés | 11 75 |
| Blouses tussor brodé
belle qualité | 5 50 | Robes crêpe marocain soie
qualité lourde | 19 50 |
| Crêpe de Chine qualités ravissantes
23.- 21.- 19.50 15.50 | 11 50 | Robes taffetas soie écossais
haute nouveauté | 24 75 |

Manteaux pour dames
 velours de laine, mouflon, etc. 38.- 29.- 19.50 **8 50**

Nouvel arrivage **100 Manteaux pour dames 32.-**
 velours de laine givré et reps-cover, dernière création

JULES BLOCH
SOLDES & OCCASIONS NEUCHÂTEL Angle Rue du Bassin
 Rue des Poteaux

Pour les oiseaux
 du dehors
 Graines mélangées
 Fr. 1.- le kilo
de cage
 Mélanges
 de Fr. 1.20 à 1.60
 le kilo, chez

FERDINAND HOCH
 Neuchâtel, près du Marché



Alliances or 18 kt.
Magasin d'horlogerie
 Place de l'Hôtel de Ville
D. ISOZ
 Neuchâtel

Huile de foie de morue
 fraîche
Thé pectoral
Sucre candi
Jus Cassano
 Pastilles pectorales

Droguerie du Balancier
 Rue du Seyon 2 - Grand'rue 9
NEUCHÂTEL
 Tél. 1600
 Timbres S. E. N. & J. 5 %



Ballons
 pour ENFANTS
 depuis fr. 4.75
CASAM-SPORT
 Ida CASAMAYOR
 Neuchâtel

Poissons

Beaux brochets
 au détail, à 2 fr. la livre
Paléas - Bondelles
Soles d'Ostende
Limandes - Colin
Cabillaud - Merlans
Morue - Merluche
Sprotten - Gangfische
Saumon fumé
Anguilles et Limandes
 fumées
Harengs fumés et salés
Filets de harengs
Rollmops - Anchois
Cuisses de grenouilles
 Au magasin de comestibles
Seinet fils
 6, rue des Epancheurs, 6
 Téléphone 71

Guêtres
4.50
 Grande Cordonnerie J. Kurth

A vendre du
lard de cou
 bien fumé et sec à 3 fr. par kg.
lard de poitrine
 très sec à 3 fr. 20 par kg.
 livré par 4 kg. et plus, contre
 remboursement. — Charcuterie
 Alfr. Gerber, Langnau (Berne).

Au Faisan Doré
 Seyon 10

Poulets de Bresse

Chianti fr. 2.30
 le fiasco
 Se recommande,
 Téléphone 654 **P. Montel**

CINÉMA DU THÉÂTRE

Le Pont des Soupirs

d'après le roman de MICHEL ZEVACO (en deux parties)
avec LUCIANO ALBERTINI

I^{re} partie { Jeudi 17 décembre Samedi 19 décembre
Vendredi 18 décembre Dimanche 20 décembre

II^{me} partie : Lundi 21 décembre Mardi 22 décembre Mercredi 23 décembre



Assouplit le cuir

Merveilleux pour l'entretien de la chaussure

Ménagères ! demandez toujours le

"SIRAL"

Représentant pour la Suisse française :
RENÉ JACOT, LE LOCLE

CHAUSSURES DE SPORT
POUR MESSIEURS
cuir chromé.
39⁸⁰ 29⁸⁰ 19⁸⁰

GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
NEUCHÂTEL Rue du Seyon, Place du Marché

Papeterie
Delachaux & Niestlé S.A.
4, rue de l'Hôpital



SWAN

la plume réservoir classique, à remplissage automatique. Une seule qualité, diverses grandeurs, depuis

Fr. 22.50

PROPRIETAIRES
pour la révision de vos
TOITURES
par un personnel expérimenté et consciencieux et à conditions avantageuses, adressez-vous à
USINE J. DECKER & Co
Ferblanterie-Appareillage NEUCHÂTEL

LA CHAPELLE DU FAUCON

HOPITAL 20 - NEUCHÂTEL
coiffe bien et bon marché
Assortiment complet dans tous les articles
Joli choix de cravates
Réparations

ODANIL

blançit les dents

Contre engelures
POMMADE P. N.
Remède souverain
Droguerie P. SCHNEITZER
Epancheurs 8

GUYE-OSSELET
NEUCHÂTEL
8, Trolle, 8

Couvertures de voyage

laine
poils de chameau
peluche de soie

pour

AUTO

Articles de qualité
à partir de
Fr. 19.50

Choix énorme



Offrez un vêtement PKZ

COIN DE FEU ROBES DE CHAMBRE

Grand choix de dessins avec col-shawl en différentes couleurs, avec manches, étoffes variées
fr. 58.-, 68.-, 85.-
en brocart de soie avec doublure soie, élégant et chaud... fr. 195.-

Le vêtement indispensable pour le «chez soi», nombreuses nuances modernes, belles garnitures fr. 68.-, 75.-, 95.-, 110.-, 135.-
en brocart de soie, ourlé avec doublure de soie, chaud et élégant fr. 250.-

Nous recommandons en outre comme éternes très utiles nos Vestons pare-neige, Complets Ski, Gilets de laine, Pullovers etc.
Voyez nos étalages spéciaux!

BURGER-KEHL & Co

Travaux en tous genres à l'imprimerie de ce journal

Ameublements
L. Augsburg-Wyler
tapissier-décorateur
NEUCHÂTEL - Poteaux 4-7

Ebénisterie et tapisserie.
Beau choix en divans.
Chaises-longues, fauteuils, et petits meubles. Sellettes, tables à thé, tables de fumeurs. Lits en fer, enfants et adultes. Etoffes et couvertures pr chaises-longues, tapis de table, etc.
RÉPARATIONS SOIGNÉES

LAITERIE-CREMERIE STEFFEN
Rue St-Maurice
Arrivage frais de
Poulets de Bresse
Brie de Meaux
(seul véritable)
Camemberts
du connaisseur «Hallali»

Société Coopérative de Consommation
Très joli choix en :
Fondants au détail et en boîtes fantaisie
Sujets pour garnir les arbres
Bougies - Gerbes
Fulmi-coton
Prière d'examiner nos étalages

Souliers peau de daim noirs
nouveau... 22.80
Grande cordonnerie J. Kurth
Neuchâtel, rue du Seyon, place du Marché

BISCÔMES
aux amandes et aux noisettes
de la
CONFISERIE ZURCHER & HOOL, Colombier
En vente chez : Mlle v. Almen, MM. Ch. Casaspora, négociant, Herm. Fallet, boulanger, Rod. Luscher, Louis Porret, Société de Consommation, Zimmermann S. A.

A NOTRE RAYON CONFECTION DURANT NOTRE GRANDE VENTE DE FIN D'ANNÉE BAISSSE DE PRIX

OFFRE SPÉCIALE DE 5 GRANDES SÉRIES :

Manteaux...	Séries:	A	B	C	D	E
	maintenant au choix :	16.-	22.-	32.-	39.-	49.-
Robes lainage	Séries:	F	G	H	I	K
	maintenant au choix :	14.-	18.-	29.-	35.-	44.-

N'attendez pas au dernier moment pour faire vos achats de fêtes

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHÂTEL

Voyez nos étalages

SOCIÉTÉ ANONYME



POLITIQUE

ÉTATS-UNIS

Les dettes de guerre

LONDRES, 17. — On mande de Washington à Reuter :

« Le débat ouvert au Sénat sur la question des dettes étrangères a été extrêmement tumultueux, et le langage des orateurs a été parfois très violent. »

M. Reed a déclaré qu'à son avis le Sénat devrait en tout premier lieu procéder à une enquête sur la propagande étrangère aux États-Unis. Il a critiqué ensuite l'accord pour la consolidation de la dette anglaise, accord qui, selon lui, un camouflage permettant aux banques internationales de prêter aux puissances débiteuses à 6 et 7 p. c.

M. Hovel a déclaré que par l'accord pour la consolidation de la dette italienne, les États-Unis n'obtiendraient pas 1 p. c. du principal et n'obtiendraient que 1,8 p. c. d'intérêt pour la période d'amortissement.

M. Smoot a critiqué à l'égard de la Chambre dans la question des dettes. Il a prétendu que la France affichait la prétention de ne pas payer. Il faudra pourtant bien qu'elle effectue un règlement sous peine de voir le franc se déprécier comme le mark, ce qui ne serait ni de son intérêt ni de celui du monde.

M. Harrison a soutenu que le règlement de la dette italienne coûterait trois milliards de dollars aux contribuables américains.

M. Smoot doute que l'Italie même pense payer le montant promis.

M. Reed a attaqué encore la France en prenant prétexte de la campagne du Maroc. »

ALLEMAGNE

L'opposition socialiste

BERLIN, 16. (Wolff.) — Le groupe socialiste du Reichstag a adopté, tard dans la soirée, une résolution disant que les résultats des pourparlers engagés entre les partis ne permettent pas d'envisager une base pour la constitution d'une grande coalition. Cette décision sera portée à la connaissance des intéressés jeudi à 10 heures du matin.

(Elle explique la retraite de M. Koch qu'une de nos informations annonçait hier.)

L'évasion manquée

BERLIN, 16 (Wolff.) — La « Gazette de Voss » apprend qu'au cours de la nuit de lundi à mardi, les membres de la « Reichswehr Noire » détenus dans la prison de Landsberg ont tenté de prendre la fuite, mais qu'ils ont échoué.

Parmi ces prisonniers se trouve le chef de la « Reichswehr Noire », le premier lieutenant Schulz, soupçonné d'avoir commis plusieurs meurtres sur décision d'un tribunal criminel secret, le sergent-major Klabroth, le sous-lieutenant Glaser et plusieurs autres membres de la « Reichswehr Noire » accusés de complicité dans ces meurtres. Deux des prisonniers qui avaient offert 3000 marks à un gardien l'assillèrent pour tenter de lui dérober les clés des cellules. Répondant aux appels du gardien, plusieurs geôliers accoururent et maîtrisèrent les deux assaillants.

EMPIRE BRITANNIQUE

La frontière irlandaise

DUBLIN, 16. — La Diète irlandaise a discuté et approuvé hier soir en deuxième lecture le projet de loi concernant la ratification du traité relatif à la délimitation de la frontière. Au cours de la discussion de certains passages

LETTRE D'ITALIE

(Corresp. particulier)

Paléopolis !

Ceux de mes lecteurs qui sont allés à Naples et qui, du Pausillipe, ont fait la magnifique excursion de Pozzuoles et de Baïe, poussant de là jusqu'au cap Misène, se souviendront sans doute d'avoir entendu tel ou tel « cicérone », à moment donné, proclamer : « Cui era Paléopolis... » — (ici était Paléopolis) — en montrant la mer, souvent agitée dans ces parages.

— Légende, destinée à corser le paysage (il n'en a certes, nul besoin !) se seront dits, certainement, nombre de ces touristes, habitués aux boniments, souvent insupportables, des guides napolitains, aussi loquaces que mal renseignés. — Paléopolis... allons donc, une blague !

Et bien, pour une fois, ces sceptiques auront eu tort. Car la présence de cette cité engloutie, voici bien des années, par la mer et sans doute à la suite d'un effondrement du socle continental, est dûment établie par l'histoire. Tite-Live, d'ailleurs, en fait mention. Elle avait déjà disparu, il est vrai, à son époque — soit au début de notre ère — mais des chroniques officielles et dignes de foi rapportent qu'en 328 avant J.-C., cette cité samnite fut conquise par un général, auquel on accorda les honneurs du triomphe. Cela suffit à indiquer qu'il ne s'agissait point d'une bourgade !

Au début de ce siècle, un savant anglais, le professeur Gunther, d'Oxford, fit à plusieurs reprises de longs séjours à Misène, et, au cours de fouilles sous-marines, il retrouva, aux abords de l'écueil de Gajola, nombre de traces de la cité disparue. Le professeur Müller, de plus, découvrit les restes d'une ancienne et large voie — aujourd'hui recouverte par la mer — conduisant de l'écueil, où se trouvait Paléopolis, à Pozzuoles. On aperçoit d'ailleurs fort bien, par temps calme, les galeries creusées à travers le roc et qui ont résisté au temps et à la vague.

— A propos de quoi, demanderez-vous peut-être, cette histoire de Paléopolis ? La « Feuille d'avis » n'est pas une revue archéologique, pourtant !

D'accord. Mais si je vous parle aujourd'hui de la vieille cité Samnite, c'est qu'elle est, depuis quelques semaines, à l'ordre du jour. Des caravanes de curieux envahissent Pozzuoles et tout autour du fameux écueil, la baie est couverte de petits bateaux. Jamais les « barcaroloni » de Misène n'ont été à pareille fête. Il s'agit, en effet, de suivre les travaux accomplis par une expédition américaine, dirigée par M. Hartmann et dont les journaux, sauf erreur, ont déjà parlé. L'expédition en question serait munie, paraît-il, d'une cloche à plongeur pouvant atteindre les profondeurs vraiment fantastiques, puisqu'on parlait de 5000 mètres (! ?) Au large du Pausillipe, où la « Fouine » — c'est le nom du na-

Au PALACE, c'est « LA CICATRICE » qui termine en beauté sa triomphale carrière

La dernière partie de ce film exquis est plus émouvante encore que le début du roman imaginé par Feuillade, roman dont la conception s'apparente au film splendide « Les deux gamines ». Il possède d'ailleurs toutes les qualités de ce grand succès ; et si l'on s'en rapporte aux applaudissements qui ont souligné certains tableaux, il en a dépassé la carrière triomphale.

de la loi, plusieurs députés ont formulé des critiques, cependant aux voix, le gouvernement a obtenu une majorité de 30 voix en moyenne en faveur de la loi. La proposition de M. Cosgraves tendant à exclure le referendum a été adoptée par 52 contre 15 voix.

Les gendarmes se gendarmant

LONDRES, 16. (Havas.) — Le « Daily Express » attache une importance particulière à un conflit qui s'est élevé dans l'Irlande du nord entre le gouvernement et les agents de police de l'Ulster spécialement chargés de mission sur la frontière séparant l'Irlande du nord et l'Irlande du sud.

L'accord qui vient d'intervenir au sujet de cette frontière rend inutile la présence de ces agents. En conséquence, le cabinet de l'Ulster les a congédiés, en leur offrant deux mois de salaire. Les agents, apprenant qu'on allait les congédier, se sont emparés des casernes, des munitions et des approvisionnements. Ils ont fait prisonniers leurs officiers et ont envoyé au premier ministre de l'Ulster un ultimatum réclamant une indemnité de 700.000 livres sterling, ajoutant qu'ils résisteront si on emploie la force contre eux. Cette gendarmerie spéciale compterait 3500 membres.

CHINE

Le Japon agit

TOKIO, 16. (Reuter.) — Un représentant du gouvernement a déclaré aujourd'hui que le gouvernement japonais informait Tchong Tao Lin et Kuo Sung Lin qu'il ne permettrait aucun combat dans un rayon de six milles de la capitale. Il a ajouté que tous les consuls ont demandé au Japon de prendre les mesures nécessaires pour protéger les étrangers dans la capitale.

TOKIO, 16. (Havas.) — Le ministre de la guerre fait savoir qu'un premier contingent de troupes composé d'artillerie et d'infanterie provenant de Corée est déjà parti pour la Mandchourie. D'autres contingents suivront immédiatement.

Un complot contre M. Stresemann

BERLIN, 17. — La « Gazette de Voss » apprend qu'on a découvert un complot contre le ministre des affaires étrangères du Reich, M. Stresemann. Deux jeunes gens, nommés Kalldorf, fils d'un fonctionnaire, et Lorenz, fils d'un professeur, ont été arrêtés. Les journaux ajoutent que les deux prévenus travaillaient aux usines Siemens, à Siemensstadt, près de Berlin. Au cours de leur interrogatoire par la police, Kalldorf a déclaré qu'il était raciste, et Lorenz national allemand. Le complot a été dénoncé par un avocat de Munich, qui appartenait anciennement au parti raciste et auquel les deux jeunes gens avaient demandé des fonds pour l'exécution de leur attentat. L'avocat avisa immédiatement la police de Munich, qui, à son tour, en informa la police de Berlin.

La « Taegliche Rundschau » fait remarquer que ce plan n'est pas le premier. Le jour même de la mort de Rathenau, le ministre des affaires étrangères fut l'objet d'un attentat. Des personnes tirèrent alors sur le ministre plusieurs coups de revolver au moment où il se trouvait dans son jardin, sans toutefois l'atteindre, et réussirent à prendre la fuite.

Peu avant le départ de la délégation allemande pour Locarno, plusieurs milieux officiels et privés de Berlin et de Munich ont attiré l'attention sur le fait qu'il existait un complot d'attentat contre le ministre des affaires étrangères. Les mesures de précaution prises auraient empêché l'exécution de ce plan.

vire de l'expédition — opère, la mer n'est pas aussi profonde. Il s'en faut de beaucoup. Et c'est par cinq ou dix mètres de fond seulement que les photographes enfermés dans la dite cloche (ressemblant d'ailleurs plutôt à un obus énorme) prennent leurs clichés. A d'autres endroits, la profondeur est même si minime qu'on a pu, grâce à un appareil perfectionné, photographier les ruines depuis la surface. Il semblerait, à en croire le chef de l'expédition, lequel se montre fort discret, que Paléopolis ait été une cité d'assez grande étendue, avec de nombreux forums. Il ne reste d'ailleurs plus que les fondations des édifices. A noter que les observations de l'expédition Hartmann ont confirmé en tous points les hypothèses du professeur Müller, tant relativement au site qu'à la superficie de la ville engloutie. On attend avec impatience les communications — accompagnées de nombreuses photographies — que le chef de l'expédition se propose, par ailleurs, de faire à une société savante de chez nous. Le monde scientifique, cependant, se tient quelque peu sur la réserve et notamment les archéologues occupés aux fouilles de Scavi de Pompéi se montrent légèrement sceptiques ; dans certains milieux, on va même jusqu'à parler de « bluff ». On verra bien !

L'expédition Hartmann, ce printemps, compte partir pour Rhodes où elle espère retrouver, sous les eaux également, les restes du fameux colosse qui fut, comme on sait, l'une des sept merveilles de l'antiquité. A l'endroit où doivent se trouver ces débris, soit à l'entrée de la rade actuelle, les fonds sont de 20 à 30 mètres. On voit que M. Hartmann, un homme prudent, n'entend atteindre les 5000 que peu à peu. « Chi va piano, va sano... » dit-on chez nous ! R.

ÉTRANGER

La physionomie de Londres. — Le conseil comital de Londres a décidé par 82 voix contre 32 de reconstruire le pont de Waterloo. Le pont doit être édifié de manière à permettre le passage de front de six voitures. Il sera formé de cinq arches. Au cours des débats, plusieurs orateurs se sont prononcés en faveur du renforcement du pont actuel, construit en 1817, en raison de son architecture de grande valeur. Une proposition demandant que l'édilité nommât une commission technique chargée d'examiner la possibilité du maintien et du renforcement du pont actuel a été repoussée.

Sous une masse de rocher. — D'énormes masses de rocher se sont détachées dans une carrière non loin de Fursenstain, dans les environs de Passau, ensevelissant onze ouvriers. Huit d'entre eux ont été tués et les autres grièvement blessés. Jusqu'à présent, trois cadavres ont pu être retirés des amas de pierres et de terre.

Une grève à Lourenço-Marqués. — Suivant une dépêche de Johannesburg (Afrique du sud) au « Times », en date du 15 décembre, les renseignements de source privée relatifs à la grève qui s'est produite à Lourenço-Marqués montrent que les incidents qui ont marqué cette grève sont plus graves que ne le disent les rapports officiels. Les femmes ont joué un rôle très actif dans les émeutes ; elles ont fait feu sur les soldats, et ceux-ci n'ont pas riposté. Les femmes se sont portées également sur la résidence du gouverneur général. Elles ont été dispersées. Samedi, les grévistes ont attaqué un train et ont fait feu sur le mécanicien et le chauffeur. Les gares et les monuments publics sont gardés par les troupes.

Les effets du froid. — On annonce de Spalato que par suite du froid très intense et la mer agitée, les poissons se retirent dans les fleuves et vers la côte. Jamais, en Dalmatie, la pêche n'a été d'une abondance aussi prodigieuse que ces derniers temps. A Spalato, le poisson le plus fin se vend un dinar le kilo.

On mande de Trieste que plusieurs loups ont été signalés mercredi dans la région de Postumia. Les soldats de la milice nationale, les gendarmes et les habitants leur font la chasse. Deux loups ont été tués. La population est alarmée.

Un million de dégâts. — On annonce de Halberstadt (Prusse) qu'un incendie a détruit la fabrique de sucre de Derenburg. Les dégâts sont évalués à plus d'un million de marks. On ignore les causes du sinistre.

Un village au fond d'un cratère

A quelque distance à l'ouest de la Jamaïque se trouve une toute petite île, Saba, qui fut colonisée en même temps que sa voisine, Saint-Eustache, par les Hollandais, en 1634. Elle est inhospitalière ; ce ne sont que rocs à pic et falaises escarpées ; elle n'a pas un port naturel et ses rivages sont trop abrupts pour être habités.

Il est probable que les Hollandais jugèrent qu'elle ne valait pas d'être peuplée, car ils l'abandonnèrent et ce furent des Anglais qui formèrent le noyau de la population actuelle, dont le chiffre s'élève à 450 âmes tout au plus. Ces pauvres gens se sont construits un village dans une position unique au monde : toute l'île n'étant, en somme, qu'un grand volcan éteint, haut de 400 mètres, ils se sont installés au fond de l'immense cratère.

Les gens de Saba sont là comme des fourmis dans une tasse. Pour en sortir, il faut gravir d'interminables degrés taillés dans le roc et menant aux bords du cratère, d'où l'on surplombe presque à pic la petite ville. La seule industrie de cette île, où l'on ne trouve pas un arbre, est... la construction des bateaux ! Des canots de bois fort renommés dans toute la mer des Antilles. Il faut tout importer, matériaux et outillage, et, comme on ne peut travailler qu'au fond du cratère, on devine que ce n'est pas une mince affaire, lorsque les canots sont terminés, que de les hisser, au moyen de poulies, pour les sortir du trou et les laisser glisser jusqu'à la mer. Les habitants de Saba gagnent bien leur vie à ce dur métier. Cependant, l'existence est peu enviable sur cet îlot, qui ne possède aucune source et doit vivre de l'eau de pluie recueillie dans des citernes.

SUISSE

Suisse et Néerlande. — Le traité de conciliation entre la Hollande et la Suisse a été signé au département des affaires étrangères à La Haye par le ministre de Suisse et le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

Journées éducatives. — Les Journées éducatives organisées chaque printemps, depuis quelques années, à Lausanne, par le secrétaire vaudois de protection de l'enfance, la commission d'éducation de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses et la fondation « Pro Juventute », auront lieu, en 1926, les vendredi et samedi, 5 et 6 février, soit un peu plus tôt que de coutume.

Le programme porte comme titre général : « Ce qui fait obstacle à l'éducation ». Les sujets qui seront traités couvrent un champ très vaste, et intéresseront à la fois les parents, les éducateurs, les pédagogues et tous ceux que préoccupent les grands problèmes sociaux.

BERNE. — Nous avions relaté, d'après le récit d'un confrère, la rencontre d'une automobile et d'un sanglier sur la route des Rangiers. On mande au « Démocrate » que c'est un canard.

La section du Seeland du Touring-Club suisse annonce au sujet de l'accident de Suberg que les barrières du passage à niveau n'étaient pas fermées, mais qu'elles ont été abaissées par le garde-voie au moment où le vétérinaire Kung arrivait avec sa voiture à leur hauteur. Par suite de réparations nécessaires, le tablier de la barrière a été provisoirement enlevé, et il ne reste pour toute barrière qu'une poutre de bois qui, par sa couleur foncée, n'est pas plus visible de jour que de nuit et n'a pas de lanternes. Cette installation provisoire aurait pu provoquer un second accident, attendu qu'une autre voiture a brisé la poutre et est arrivée sur la voie, heureusement quelques instants avant l'arrivée du train et a pu l'éviter.

BALE-VILLE. — La semaine dernière, M. Karl Baumann, aiguilleur, avait été renversé par une automobile et s'était fracturé le crâne. Il a succombé mardi des suites de sa blessure.

VAUD. — Le conseil général de Lausanne issu des élections de novembre dernier a été installé et assermenté mercredi après midi par le préfet du district de Lausanne. Après s'être constitué, il a réélu unanimement tous les membres du conseil communal avec un total de voix variant de 68 à 54. Le candidat socialiste, M. Masson, conseiller national, opposé à chacun des candidats bourgeois, a fait de 20 à 25 voix. Après l'élection des membres de la municipalité, le groupe socialiste a constaté que son candidat n'avait pas trouvé grâce devant le conseil et a quitté la salle. La séance n'en a pas moins continué et M. Paul Rösset a été réélu syndic par 62 voix sur 71.

CANTON

L'incendie de la Tourne. — On avait supposé que la jeune domestique qui a avoué avoir mis le feu à l'hôtel de la Tourne, avait agit par vengeance, parce qu'elle avait été congédiée. Le « Courrier de la Sagne » dit au contraire que la jeune fille était au mieux avec ses maîtres, au service desquels elle se trouvait depuis huit jours seulement. Antoinette Jacot aurait agit dans un geste irréfléchi et incompréhensible, parce qu'elle avait l'ennui de ses parents. Elle s'était figurée que l'hôtel incendié, elle pourrait rentrer à la maison immédiatement. La jeune fille monta donc dans la grange et alluma un tas de foin, puis redescendit vaquer à ses occupations. Un quart d'heure après, elle allait se rendre compte des progrès de l'incendie, et comme le foin brûlait avec peine, elle activa par son soufflet la combustion du fourrage où elle avait jeté l'allumette fatale. Bientôt l'hôtel n'était plus qu'un brasier. C'est pendant qu'elle assistait à une réunion de l'Armée du salut que, prise de remords, l'incendiaire se décida à aller faire des aveux à M. de Rougemont, pasteur à Neuchâtel, qui l'engagea à aller se constituer prisonnière.

CRESSIER. (Corr.) — Suivant le recensement, la population est de 833 habitants, contre 871 en 1924 ; diminution de 38, provenant du départ de quelques familles ; protestants : 424 ; catholiques : 403 ; autres confessions : 6.

Le budget communal, voté mercredi, accuse 93,366 fr. 70 aux recettes et 93,604 fr. 95 aux

dépenses, laissant à découvert la somme de 238 fr. 25. Heureuse commune, dont les sages représentants ne sont point hantés par le spectre des gros déficits !

Une subvention modique de 750 fr. donnerait le droit à la commune d'être co-proprétaire d'une pompe automobile de district, qui rendrait les plus grands services dans la lutte contre le fléau du feu. Le Conseil a décidé de ne rien décider et a nommé « une commission » (autre fléau du siècle) chargée de rapporter en janvier.

VALANGIN. — Le recensement de la population de Valangin accuse pour 1925 un total de 450 unités, en diminution de 2 sur celui de 1924.

BOUDRY. (Corr.) — Notre Conseil général s'est réuni mercredi avec un ordre du jour chargé. Pour commencer, on attaque le plus gros morceau : le budget. Celui-ci accuse aux dépenses 260,916 fr. 10 et aux recettes 257,010 fr., laissant un excédent de dépenses de 3,906 fr. 10. Le projet prévoit donc un déficit assez sensible. Le rapport du Conseil communal fait ressortir que les chiffres ont été serrés de près et que le projet reflète bien la situation réelle. Dans ces conditions, il serait prudent d'accepter le budget tel qu'il est présenté sans y apporter des changements appréciables.

La situation budgétaire a obligé le Conseil communal à opérer, ces derniers exercices annuels, des réductions sur les traitements des employés de la commune. Les taux qui, primitivement, avaient été fixés à 7 p. c. a été réduit pour 1926 à 4 p. c. La situation semblait s'améliorer, on espérait se dispenser de cette opération à l'avenir.

Ces différents chapitres ont été examinés ; celui des forêts est plutôt difficile à établir d'une manière précise : le marché des bois semble s'améliorer, mais l'optimisme ici n'est pas plus en place qu'un pessimisme exagéré. Quant à l'estimation des impôts sur les ressources, il convient d'être prudent, vu l'année peu brillante que fut 1925. En 1926, on amortira pour 24,478 fr. 55 d'emprunts antérieurs et on déboursa 24,184 fr. 55 pour intérêts.

Une lettre de la société de musique, la Fanfare de Boudry, demandant une subvention de 800 fr. au lieu de 250 fr. est renvoyée, conformément à la demande de cette société, au Conseil général. Le Conseil communal ne peut pas recommander la prise en considération de cette demande, vu l'état des finances communales.

D'une manière générale, le budget ne diffère pas beaucoup des précédents ; il est adopté par le Conseil général à l'unanimité ; ce dernier porte l'allocation à la Fanfare de 250 à 350 fr. et ajoute 50 fr. pour l'organiste du culte allemand. Le citoyen Armand Kull est agréé à la commune avec sa famille par 29 oui contre 5 non ; il en est de même pour le citoyen Arthur Meigniez et son épouse, par 24 oui contre 10 non. Ces personnes sont d'origine suisse. Le citoyen Steghen, ressortissant italien, est aussi agréé à la commune par 28 oui contre 5 non.

Une somme de 4500 fr. est accordée pour la révision du plan d'aménagement des forêts communales. Un crédit de 500 fr. en faveur de l'alimentation en eau du hameau de Trois-Rods et de la gare C. F. F. est voté. Une somme de 800 fr. est également accordée au Conseil communal pour l'éclairage électrique de la route Maison Jessy-Les Isles.

Aux divers, on réclame des lampes un peu partout : sur le bassin de la buanderie communale, sur la route Boudry-Métairies. Ces demandes sont renvoyées au Conseil communal. Un geste élégant clôt la séance. Sur la proposition de l'un de ses membres, le Conseil général abandonne ses jetons de présence de ce jour en faveur du fonds des soupes.

MOTIERS. (Corr.) — Dans sa séance de mardi, le Conseil général a examiné et accepté le budget communal pour 1926, après avoir entendu la lecture des rapports de la commission spéciale et du Conseil communal. Aucune modification n'a été apportée à ce budget qui se présente comme suit : dépenses 124,671 fr. 15 ; recettes 118,268 fr. 75, laissant ainsi un déficit présumé de 6402 fr. 30. Celui de 1925 prévoyait un déficit de 3330 fr. 30.

Si la situation financière de la commune paraît un peu moins favorable pour 1926, c'est qu'il est prévu quelques dépenses en plus et quelques recettes en moins, qui par la suite ne se renouvelleront pas.

Le Conseil général a ensuite adopté deux arrêtés. Le premier allouant au Conseil communal un crédit supplémentaire de 16,000 à 18,000 francs pour l'achat d'une source et les travaux de canalisation de l'eau. Le second autorisant le Conseil communal à contracter, en 1926, aux meilleures conditions et au moment opportun, un emprunt de 40,000 à 50,000 fr. pour couvrir les dépenses des travaux d'eau, celles occasionnées par la transformation de la salle des conférences et si possible pour consolider une partie de la dette flottante.

RÉGION DES LACS

BIENNE. — Un colporteur âgé de 35 ans, H. P., habitant Bienne avec sa famille, a été condamné à six mois de maison de correction, deux ans de défense d'auberge et à des dommages-intérêts, pour avoir, au printemps, dans une rixe, provoqué par lui à la Place centrale, après un long stage dans une auberge, maltraité un ouvrier horloger au point que ce dernier fut relévé avec une jambe fracturée et subit une incapacité de travail de quatre mois.

Lundi après midi, au moment de la sortie des écoles, deux chevaux attelés à un char vide ont pris le mors aux dents. A vive allure, l'attelage se dirigeait vers la rue de Nidau, à Bienne. Un écolier, nommé Vuille, sauta sur le char, serra le frein, puis saisit les rênes et parvint à arrêter l'attelage sans qu'aucun accident se soit produit.

NEUCHÂTEL

Conseil général. — Supplément à l'ordre du jour de la séance du lundi 21 décembre :

Motion de M. Léon Gauthier :

« Le soussigné prie le Conseil communal de le renseigner sur ce qu'il compte faire pour occuper cet hiver les nombreux sans travail dans notre ville. »

Un témoin d'Orient. — On nous écrit : Après le sadhou Sundar Singh des Indes et le pasteur Calvin Mappé d'Afrique, c'est du Japon que nous vient un témoin de la parole de Dieu, pour rappeler à ceux qui ont reçu ce dépôt sacré combien est grand ce trésor.

Il s'agit du pasteur Paul Kanamori, appelé le « Moody » du Japon.

Des milliers de personnes, au Japon, en Amérique, en Australie et en Europe ont été bénies par son moyen.

Sans aucun doute, il sera une source de bénédictions pour ceux qui auront le privilège de l'entendre à Genève, Lausanne, Vevey, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, où il parlera lundi soir, au Temple du Bas. Que personne ne manque l'unique occasion d'aller l'entendre.

AVIS TARDIFS

Société suisse des Commerçants

Section de Neuchâtel

Souper de Noël

samedi 19 courant, à 20 heures, à l'Hôtel du Poisson, Marin (grande salle).

Départ de la place Purry au tram de 19 h. 10.

Les membres empêchés de prendre part au souper et qui n'ont pas transmis leur bulletin peuvent participer à la partie récréative qui suivra.

Arbre de Noël

dimanche 20 courant, dans la grande salle du Restaurant du Mail. Les membres et personnes inscrites sont priées de se trouver dans le local susdit à 15 heures précises. Le comité.

SALLE DE MUSIQUE DU CONSERVATOIRE

Ce soir, à 20 heures et quart

CONCERT

J. DE CROUZAZ

PIANISTE

Professeur au Conservatoire de Lausanne. Billets à Fr. 3.50 et 2.20, chez Fritsch frères S. A. et le soir, à l'entrée.

Les petits tapis Smyrne sont arrivés

SPICHTIGER & Cie.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

15. Nicole, à Maurice-Albert Jeanneret, professeur, et à Madeleine-Elisabeth née Wassetfaller. Jacqueline-Lydia, à Paul-Marcel Rognon, vigneron, et à Lina née Theiller.

Décès

14. Blanche-Marguerite Mouffang, horlogère, née le 24 juillet 1905.
16. Maria-Magdalena née Schmid, épouse de Louis-Constant Favre, à Cortailod, née le 23 avril 1875.

Finance - Commerce

Bourse de Londres. — Exception faite pour les caoutchoutières, le marché est calme et indécis. Une nouvelle diminution de l'encaisse de la Banque d'Angleterre a causé une certaine dépression au marché des fonds gouvernementaux ; ils sont lourds en clôture sur la perspective d'une nouvelle période de renchérissement des crédits. Il y a peu d'affaires au groupe des fonds d'Etats étrangers ; la tendance est lourde et les écarts de cours, quoique peu importants, sont généralement dans le sens de la baisse ; les fonds français suivent les fluctuations des changes. Les chemins de fer anglais ont montré une meilleure tendance. Les lignes étrangères sont calmes. Les valeurs industrielles sont encore réalisées ; la lourdeur domine dans la plupart des rubriques. Aux caoutchoutières, les affaires continuent très actives, mais on montre une certaine disposition à assurer les bénéfices ; en clôture, la tendance est assez indécise. Les pétroliers sont fermes, mais n'avaient que timidement. Le groupe minier est calme et irrégulier.

Commerce extérieur de la Suisse en novembre. — Le commerce extérieur de la Suisse en marchandises s'est élevé en novembre à 228,086,000 francs pour les importations et à 183,497,000 fr. pour les exportations. Il y a eu en outre pour 16,366,000 francs de métaux précieux exportés, contre 33,669,000 fr. à l'exportation. En octobre, le total des exportations s'était élevé à 170,000,000 francs et en novembre 1924, à 177,000,000 francs. On enregistre donc une importante diminution de nos exportations.

Les comptes de l'exercice 1924-1925 sont soumis à l'assemblée annuelle fixée au 16 décembre. Ils font ressortir une nouvelle perte de 12,762,209 francs, portant le solde déficitaire global à 72,625,608 francs. Le litige avec les villes de Mulhouse et de Belfort est toujours en suspens.

La stabilisation du franc belge. — On mande de Londres que la Banque nationale de Belgique vient de s'assurer la coopération active, sous une forme tangible, de la Banque d'Angleterre, de la Banque de réserve fédérale, de New-York, et des principales banques d'émission européennes appartenant aux pays qui jouissent de l'étalon-or.

Ces banques d'émission d'Europe et d'Amérique achèteront à la Banque nationale de Belgique une partie des effets de commerce qui constituent son portefeuille, grâce à quoi celle-ci se trouvera en mesure de renforcer sa réserve de change, ou, en d'autres termes, son encaisse de devises.

L'aide matérielle accordée à la Belgique par les grandes banques centrales, attelées, assure-t-on, un chiffre très élevé.

Changés. — Cours au 18 décembre 1925 (8 h.) de la Banque Cantonale Neuchâteloise :

Achat	Vente	Achat	Vente
Paris ... 18 65	18 90	Milan ... 20 80	20 95
Londres ... 25 09	25 44	Berlin ... 133.40	123.60
New York ... 5.16	5.20	Madrid ... 73.25	73.75
Bruelles ... 93.35	93.60	Amsterdam ... 207.75	208.50

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 17 décembre 1925

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande o = offre.

Actions	3% Différé ... 370.-
Bq. Nat. Suisse 542.50m	3% Féd. 1910 ... 399.-
Soc. de banq. 703.-	4% ... 1912 14.-
Comp. d'Escomp. 500.-	6% Electricit. ...
Credit Suisse ... 712.-	4% ...
Union fin. genev. 420.-	3% Genev. à lots 103.-
Wiener Bank ...	4% Genev. 1909 ...
Ind. genev. gaz 640.50m	3% Frib. 1903 ... 375.-
Fco Suisse élec. 431.50m	6% Autrichien 971.-
Fco Suisse élec. 149.50m	5% V. Gené. 1919 470.-
Mines Bâle prior. 455.-	4% Lausanne ... 431.50m
» ord. au 456.50m	Chem. Fco Sues. 415.-d
Gafsa. part ... 315.-	3% Jongne Eclé. 390.-
Chocol. P.-C.-K. 234.-	3 1/2% Jura Stm. 377.-
Nestlé ... 296.-	5% Bolivia Ray 303.-
Cautech. S. fin. 406.50m	6% Paris Orléans 831.-
Motor Colombus 784.-	5% Cr. f. Vaud ...
	6% Argentin céd. 94.25
	4% Bq. hp. Suède ...
	Cr. f. d'Ég. 1903 343.50
	4% ... Stock ...
	5% ... Fco S. élec. 327.-
	4% ... 401.00
	4 1/2% ... 401.00
	3 1/2% ... 48.50

L'intérêt de la séance des changes est dans le Paris qui s'échange par millions à 18.53 1/2 pour frib. à 18.75. La bourse est toujours active et les cours varient suivant la qualité des titres ou de leurs acheteurs. Sur 33 actions : 15 en baisse (Caoutchouc, Etiole, Bomonti), 9 en hausse (Chocolate, Française, etc.).

17 déc. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris : Fr. 531.75.

Mercure du Marché de Neuchâtel

du jeudi 17 décembre 1925

les 20 litres	le kilo
Pommes det. 2.40	Pain54
Raves ... 1.-	Châtaines55
Choux-raves ... 2.-	
Carottes ... 3.-	
Pommes ... 5.-	
Noix ... 5.-	
	le

Budget communal. — Le rapport de la commission du budget que discutera lundi prochain le Conseil général n'apporte aux prévisions établies par le Conseil communal que des modifications provenant d'événements survenus depuis la distribution du projet de budget aux conseillers généraux.

C'est tout d'abord la réduction des traitements des fonctionnaires et employés décidée à 4% au lieu de 5%, proposition du Conseil communal; ensuite c'est la modification des allocations de l'Etat aux divers enseignements ensuite de l'adoption des tableaux des allocations scolaires par le Grand Conseil; enfin, une augmentation des recettes prévues pour la vente des bois, ensuite d'une offre, arrivée dans l'intervalle et supérieure à celle prévue.

La balance du budget communal pour 1926 se présente du côté de la façon suivante: dépenses 6,180,329 fr. 25; recettes 5,464,097 fr. 85. Déficit prévu 725,231 fr. 40.

Les amortissements de divers emprunts figurant aux dépenses s'élèvent à 388,660 fr. Si les prévisions se réalisent, la dette publique serait donc augmentée à fin décembre 1926 de 336,571 fr. 40.

Captage de la source des Moyats

Le crédit pour participation aux frais de captage supplémentaire d'eau potable à la source des Moyats qu'est appelé à voter le Conseil communal est destiné à mettre le point final à une affaire intéressante les deux communes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

Dans les années 1885 et 1887, ces deux villes, à la recherche d'eau potable, acquirent des droits sur des sources situées dans les gorges de l'Areuse. Les deux administrations faillirent entrer en conflit au sujet du captage des sources se trouvant dans la Combe dite des Moyats au pied de laquelle se trouve aujourd'hui l'usine hydraulique qui envoie l'eau à la grande cité montagnarde.

Le conflit fut évité et une convention fut passée entre les deux communes en 1886. Les eaux de source recueillies dans la combe devenaient propriété de la commune de Neuchâtel pour les deux tiers jusqu'au maximum de 640 litres-minute et de La Chaux-de-Fonds pour un tiers jusqu'à concurrence de 320 litres. En cas de débit excédant 960 litres, le supplément revenait exclusivement à La Chaux-de-Fonds.

Le développement pris par la commune de La Chaux-de-Fonds, l'obligea dès 1905, à faire des recherches pour compléter son alimentation en eau potable. Après bien des études, elle se décida en 1919 à percer une galerie sous la combe des Moyats, dans le but d'atteindre le réservoir naturel et d'obtenir un débit d'eau plus considérable que celui des sources jaillissant naturellement dans la combe même.

La commune de La Chaux-de-Fonds n'ayant pas donné connaissance de ses projets à la ville de Neuchâtel, celle-ci craignit de voir diminuer le débit des sources qu'elle avait captées en aval des Moyats et fit toutes réserves à ce sujet; elle demanda le remplacement de l'eau qui pourrait être détournée. Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds accepta les conclusions posées par Neuchâtel et les travaux du percement de la galerie étant déjà commencés, il n'y eut plus qu'à attendre les événements.

En 1922, la galerie livrait passage à une venue d'eau variant de 2000 à 3500 litres-minute. Par contre, les sources captées dans la combe des Moyats disparurent complètement. Les observations concernant le régime des autres sources continuèrent pendant quelques années encore et permirent de conclure que le nouveau captage ne diminuait pas la quantité d'eau recueillie par la ville de Neuchâtel sans bien entendu l'eau de la combe des Moyats.

La ville de La Chaux-de-Fonds entendait ne livrer à Neuchâtel que la quantité d'eau correspondante à celle reçue des sources tarées. Neuchâtel ne put se déclarer d'accord et demanda de recevoir la quantité d'eau prévue dans l'acte de 1887, soit 640 litres-minute. Toutefois, comme cette quantité n'avait jamais été livrée, le débit de l'ancienne source étant de 450 litres-minute à l'étiage, ce qui faisait 300 litres pour Neuchâtel, cette commune consentit à participer aux frais du nouveau captage proportionnellement à la quantité d'eau supplémentaire qu'elle recevra régulièrement.

De là, la demande de crédit de 40,000 fr. représentant la part des frais de Neuchâtel pour une augmentation de débit de 340 litres-minute.

Tribunal correctionnel

Audience du 17 décembre

L'ivresse d'un voleur

A. l'accusé, fait défaut. On passe à l'assentiment du jury. M. J. Droz en est nommé président. C'est avec 45 minutes de retard qu'apparaît enfin l'accusé, accompagné d'un ami. Tous deux sont en état d'ébriété.

A. est accusé d'avoir volé, avec effraction, de l'argent appartenant à son frère, qui travaille dans une boulangerie de l'avenue du 1er Mars. Il a dû, pour pénétrer dans la chambre, enfoncer une porte. A. proteste de son innocence, il sent la gentiane, ses paroles et ses gestes trahissent son ivresse. Toute la matinée, il joue le même rôle lamentable.

C'est un individu assurément peu sympathique, un dévoyé et un fainéant. Il habitait Frutigen et ne faisait rien du tout, quoique ayant des charges de famille et trois enfants en bas âge, dont il ne s'occupe pas. Né en 1893, il a prétendu qu'il avait une fille de 18 ans, ce qui provoqua une certaine hilarité. Le président fait tout pour lui permettre de s'expliquer, mais vu son état misérable, l'incohérence de ses paroles et sa mauvaise tenue, on est forcé de l'évacuer sur un certain temps.

Le frère volé dépose, ainsi que les témoins. L'agent Z. a retrouvé les traces de l'accusé qui, expédié de Frutigen par les autorités, se rendit à Berne où il vendit un lit et un vélo, dont la provenance est louche. Il retira ainsi 90 francs, et, avec sa femme, alla à Bienne, puis à La Chaux-de-Fonds, enfin il arriva en notre ville où il fit son coup.

Il se présenta chez son frère pour lui emprunter de l'argent; celui-ci ne pouvant lui prêter, il pénétra dans la chambre le jour suivant

et vola. Les témoignages ne laissent aucun doute sur sa culpabilité.

Le procureur général, dans son réquisitoire, établit bien que A. est un dévoyé qui ne mérite pas la pitié et qui est tout à fait inutile à sa famille, dont il ne s'occupe pas. Il n'en est pas à son premier coup. En conclusion, le procureur demande au jury de rendre un verdict affirmatif à la suite duquel il requerra 6 mois d'emprisonnement et trois ans de privation des droits civiques.

Pendant que le jury délibère, A. se couvre et roule une cigarette. Il a fait une si pénible impression sur l'assistance qu'il est préférable de ne pas insister sur les divers incidents provoqués par son ivresse. Ce sont des choses qui sont plus tristes qu'amusantes.

Le jury apporte un verdict affirmatif sans restriction. A. est condamné pour vol avec effraction, à la peine proposée par le procureur général.

Le condamné quitte la salle comme il y est entré, honteusement. C.

Chronique parlementaire

(De notre correspondant)

CONSEIL NATIONAL

Comment diantre voulez-vous, chers lecteurs, qu'un chroniqueur puisse décemment chroniquer des séances qui durent de neuf heures du matin jusqu'au milieu de la nuit avec quelques cours instantanés de répit?

Il faudrait dire au Parlement l'alexandrin fameux:

« Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire » transformé républicainement en: « Bavards, fermez-nous ça, que nous puissions écrire ».

Le matin, grandtraine assemblée fédérale. Elections. Assistance nombreuse et choisie, programme varié, témoins de l'Opéra.

Vous connaissez les discours, depuis un quart de siècle bientôt que je vous les décris tous les trois ans, vous devez en avoir une idée assez exacte. Figuration bien au point, jolis costumes, voix bien conduites, charmant spectacle de famille.

Lever du rideau à 9 heures: deux actes et douze tableaux.

ACTE I. Scène I.

Election d'un membre du Conseil fédéral. Le président: Les groupes bourgeois au complet et ces messieurs de la politique sociale présentent M. Motta.

Le chœur: Passez les bulletins.

Le chœur: Motta, Motta, Motta, c'est Motta qu'il nous faut.

(On recapitule. C'est long. Cigarettes dans les couloirs.)

M. Motta est élu par 164 voix sur 215 bulletins délivrés.

La scène se répète à douze reprises. Pour épargner votre patience et mon temps, je vous en donnerai simplement le résumé tout nu.

Conseil fédéral:

M. Motta	215	bull. dél.	180	val.	164	voix
M. Schulthess	219		186		155	
M. Haab	211		183		175	
M. Scheurer	212		175		152	
M. Chuard	206		162		142	
M. Musy	203		150		121	
M. Haerberlin	191		141		123	

Président de la Confédération: M. Haerberlin, 193 bulletins délivrés, 158 valables, 151.

Vice-président du Conseil fédéral: M. Motta, 190 bulletins délivrés, 164 valables, 152.

Chancelier de la Confédération: M. Kaeslin, 168 bulletins délivrés, 152 valables, 135.

Président du Tribunal des assurances: M. Berta, 178 bulletins délivrés, 149 valables, 142.

Vice-président du Tribunal des assurances: M. Segesser, 147 bulletins délivrés, 123 valables, 119.

En 1919, M. Motta, qui entra au Conseil fédéral en 1911, fut réélu par 172 voix sur 188 suffrages valables. En 1922, il obtint 148 suffrages sur 186. Cette fois-ci, il en a 164 sur 180.

M. Schulthess avait eu en 1919 161 voix sur 190, en 1922 136 sur 180, en 1925, il en a 155 sur 186. Son étoile retombe.

M. Haab reste au pinacle: en 1919 179 voix sur 193, en 1922 170 sur 180, en 1925 175 sur 185.

M. Scheurer avait été élu en 1919 par 155 suffrages sur 193, réélu en 1922 par 165 sur 171. Il en obtint cette année-ci 152 sur 175.

M. Chuard, élu en 1919 par 159 voix, dans des circonstances difficiles, car il n'était pas candidat et refusait de l'être, avait obtenu en 1922 151 voix sur 174. Les 142 voix qu'il vient de recueillir ont surpris.

M. Musy avait eu en 1919 144 voix sur 209, en 1922 140 sur 167. Son énergie à rétablir l'équilibre financier lui vaudra de ne trouver cette année que 121 voix sur 150.

M. Haerberlin enfin, Benjamin à l'ancienneté, élu en février 1920 en remplacement de M. Calonder, avait été réélu en 1922 par 149 voix sur 170. En décembre dernier, 182 députés sur 196 l'avaient porté à la vice-présidence. Cette année, sa présidence n'a fait que 151 voix sur 193, et sa réélection a été assurée par 123 bulletins sur 191.

Point n'est besoin d'épiloguer longuement sur ces résultats. Ils se passent de commentaires. Ou du moins les commentaires ne seraient peut-être pas très obligatoires. Il semble que l'excellent M. Chuard ait été victime du zèle qu'il mettait à vouloir s'en aller, que l'on ait boudé M. Musy pour des causes compliquées dans lesquelles l'animosité socialiste n'a pas joué seule un rôle, et qu'enfin le parti de président d'hier ait, par représailles, fait grise mine au bon M. Haerberlin.

Toujours est-il que, pour des élections brillantes, ça n'a pas été des élections brillantes. En revanche, M. Haerberlin a trouvé, pour monter au fauteuil présidentiel, un nombre fort honorable de suffrages. Certes, cet homme loyal, sincère, magistrat intègre et vertueux, inspire à tous un très profond respect. Mais il a quelquefois des idées... qui ne sont pas celles de tout le monde et surtout pas celles de la Suisse romande. Et il ne manque pas de gens pour se demander comment les choses marchent sous le règne de Henri Ier de Thurgovie.

M'est avis que tout marchera le mieux du monde, car il est une chose que l'on ne peut dénier à M. Haerberlin, c'est l'énergie, la persévérance et l'attachement résolu aux principes constitutionnels et aux nobles traditions patriotiques. C'est le vrai Vieux Suisse avec ses défauts et ses qualités.

Je vous parlerai plus longuement de lui dans une prochaine lettre. Pour l'instant, nous nous voyons dans la cruelle obligation de mettre les bouchées doubles, pour pouvoir encore dire quelques mots de la séance de relevée et de la séance de nuit, consacrée toutes deux au budget militaire.

L'après-midi formidable discours de M. Obrecht qui au nom de la commission déclare adhérer au postulat du Conseil des Etats invitant le Conseil fédéral à étudier les mesures à prendre pour arrêter l'accroissement des dépenses militaires et les réduire dans la mesure compatible avec les intérêts de la défense nationale.

Le Cinéma

Au Cinéma du Théâtre. — C'est un grand film qui passe cette semaine, en deux fois, au Cinéma du Théâtre: **Le Pont des soupirs**, d'après Michel Zévaco.

Grand roman de passion et de vengeance dans la Venise antique, au temps de l'Inquisition. C'est l'histoire de Roland, l'ami du peuple, de Scalabrino, de Santiago, etc. C'est le palais des doges, la place Saint-Marc, les canaux, les ponts et les gondoles. C'est aussi la terrible vie des cachots.

Une partie de l'action se passe chez les brigands de la grotte noire, dans les montagnes de la Piave. Le tout est bien joué et spécialement par Valentino, le grand acteur-athlète. Mise en scène, décors, costumes, tout est très soigné. Certaines scènes sont vraiment palpitantes et d'autres sont comiques. Les amateurs de grands films pathétiques ne manqueraient pas l'aubaine qui leur est offerte. D. R.

Longue et circonstanciée réponse de M. Scheurer qui tient des propos non pas positivement sceptiques quant à la paix du monde, mais qui laisse entendre que, même si nous n'avons la guerre avec personne, nous pouvons parfaitement être amenés, de par nos engagements internationaux à garantir notre frontière au cas où deux de nos voisins échangeaient des propos dénudés d'aménité. Tout ce que nous voulons, c'est la paix avec tout le monde, mais pour l'obtenir il nous faut prendre des précautions. Le Conseil fédéral a fait tout ce qu'il lui a paru possible de faire pour réaliser des économies. Si quelqu'un veut bien lui dire où il peut en pratiquer encore sans affaiblir les forces du pays il lui en aura beaucoup d'obligation.

Trois grands discours occupent la soirée qui dure jusqu'à près de 10 h. L'un est de M. Walther qui au nom du groupe catholique propose d'accepter le budget pour cette année et de ne faire porter que sur les 1927 les économies que l'on demande aujourd'hui, sauf celles concernant la landwehr, dont il demande qu'on les pratique pour l'année prochaine. M. Brugger soutient le budget et M. Miescher lui prête l'appui de son éloquence.

Mais tout le monde commence à sentir les funestes effets du petit homme au sable et c'est avec soulagement que l'on entend le président proclamer que la séance est levée. R. E.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 17. — Il est donné lecture d'une lettre de l'union argovienne des médecins demandant d'accélérer les travaux préparatoires pour la révision du régime des alcools.

Le budget de la régie des alcools est approuvé à l'unanimité.

M. Loréan (Valais) rapporte sur une subvention que le Conseil fédéral veut accorder au Tessin pour les travaux de correction de la Maggia. La Chambre accepte l'arrêté tel qu'il a été voté par le Conseil national.

M. Moser (Berne) interpelle le Conseil fédéral sur ce qu'il compte faire pour combattre la galle véruqueuse de la pomme de terre. Il demande des mesures plus efficaces pour empêcher cette maladie. Séance levée.

POLITIQUE

Chambre française

PARIS, 17. (Havas). — Pendant la discussion du budget des colonies, le ministre M. Léon Perrier monte à la tribune:

« Je vous, dit-il, vous faire une déclaration pour couper court à une campagne qui s'amorce. Il n'a jamais été et il ne sera jamais, dans aucune circonstance, question, pour nous sortir des difficultés financières, de céder aucune parcelle de notre domaine colonial. (Vifs applaudissements sur tous les bancs sans sur ceux des communistes.) Pareille hypothèse n'a été à aucun moment envisagée et encore moins discutée. » (Appl. sur tous les bancs.)

M. Léon Perrier rappelle quel concours toutes les colonies ont donné à la Métropole pendant la guerre. « Les indigènes qui ont mêlé leur sang au nôtre font partie de la famille française et n'en seront jamais séparés. » (Vifs appl.) M. Berthon, communiste, veut interrompre, mais la Chambre redouble ses applaudissements.

La crise allemande

BERLIN, 17 (Wolff). — M. Koch a rendu au président du Reich le mandat de former le nouveau cabinet, ce celui-ci lui avait confié. Plusieurs journaux estiment qu'à la suite de l'échec de la tentative de députés Koch de former la grande coalition, le président du Reich ne fera appel à une autre personnalité qu'après les fêtes de Noël.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

La démission de M. Loucheur fait ressortir une fois de plus la crise du régime

PARIS, 16. — Mis en minorité, deux fois de suite, à la commission des finances, M. Loucheur a démissionné. Il est question, ce matin, de M. Paul Doumer pour lui succéder. Lui ou un autre, peu importe en somme, car pour sortir de la crise financière, il ne s'agit pas de changer d'hommes, mais de méthodes. Et le régime actuel semble bien incapable, hélas! de changer de méthodes. Aucun des gouvernements, en effet, qui se sont succédés depuis la guerre, n'a eu le courage d'adopter une politique financière appropriée aux circonstances. Aucun, d'ailleurs, n'aurait pu le faire. Car — je m'excuse de répéter sans cesse la même chose — aucune politique financière vraiment efficace n'est possible tant que le peuple lui-même n'aura pas compris la gravité de la situation et la nécessité de faire des sacrifices. Que le peuple refuse de faire des sacrifices sous le présent régime, qu'il regimbe contre les lourdes contributions qu'on veut lui imposer, cela — il faut bien le dire — n'est pas étonnant et même excusable. Je crois que le Français serait parfaitement capable d'un grand effort et qu'il le ferait volontiers à condition d'avoir la certitude que cet effort servirait à quelque chose. Mais le peuple sent confusément que tous les sacrifices qu'on lui demande seraient vains. C'est pourquoi il ne veut pas marcher. Ce dont il ne se rend pas compte, c'est qu'il en sera ainsi aussi longtemps que durera le régime qui lui vaut tous ces maux et auquel, cependant, il est attaché uniquement parce qu'il lui donne l'illusion de prendre part au gouvernement. Nous tournons ainsi dans un cercle vicieux et il n'y a pas de raison pour que cela finisse jusqu'au jour où les conséquences de cet état de choses seront devenues telles que le régime croulera de lui-même.

Reste à savoir ce que l'on mettra alors à sa place. Je ne me charge pas de répondre, à l'avance, à cette question. Cela dépendra, en effet, de l'évolution des idées d'ici là, de la question de savoir qui des deux théories communistes. En attendant, d'aucuns pensent que ce péril pourrait être conjuré au moyen de la constitution d'un ministère d'union nationale. Cela, c'est de la pure utopie. On peut réaliser l'union nationale devant l'ennemi du dehors, mais non pas devant un péril intérieur. Ceux qui avaient gardé la moindre illusion à ce sujet ont dû la perdre en voyant comment cette suggestion est accueillie par la presse de gauche. Cette dernière, en effet, sans se montrer hostile à l'idée de refaire l'union sacrée, s'inquiète cependant surtout de savoir « de quel côté » elle se fera! Tout commentaire, n'est-ce pas, est inutile.

Nous verrons quelles mesures le successeur de M. Loucheur proposera de prendre pour le redressement de nos finances. Mais il est quasi certain que ce ne seront encore là que des mesures, plus ou moins efficaces, pour se procurer des recettes et non pas des mesures pour assainir véritablement la situation financière. Ce changement de titulaire d'un portefeuille n'a donc pas une très grande importance. M. P.

fet, de l'évolution des idées d'ici là, de la question de savoir qui des deux théories communistes.

En attendant, d'aucuns pensent que ce péril pourrait être conjuré au moyen de la constitution d'un ministère d'union nationale. Cela, c'est de la pure utopie. On peut réaliser l'union nationale devant l'ennemi du dehors, mais non pas devant un péril intérieur. Ceux qui avaient gardé la moindre illusion à ce sujet ont dû la perdre en voyant comment cette suggestion est accueillie par la presse de gauche. Cette dernière, en effet, sans se montrer hostile à l'idée de refaire l'union sacrée, s'inquiète cependant surtout de savoir « de quel côté » elle se fera! Tout commentaire, n'est-ce pas, est inutile.

Nous verrons quelles mesures le successeur de M. Loucheur proposera de prendre pour le redressement de nos finances. Mais il est quasi certain que ce ne seront encore là que des mesures, plus ou moins efficaces, pour se procurer des recettes et non pas des mesures pour assainir véritablement la situation financière. Ce changement de titulaire d'un portefeuille n'a donc pas une très grande importance. M. P.

J'ECOUTE...

Une décoration authentique

M. Motta vient d'être élu, selon le rite désormais immuable, à la vice-présidence du Conseil fédéral. L'année prochaine, il sera président de la Confédération. Nos traditions ne s'accroissent pas de luites bruyantes à propos de personnes. Nous administrons nos affaires publiques comme une homme montre indique le cours des heures.

Les mêmes hommes reviennent aux plus hautes fonctions à des intervalles égaux et avec une régularité presque parfaite. La mort seule, qui, elle, a tous les droits, y change, de temps en temps, quelque chose.

Il paraît que cette régularité nous fait honneur. Rien n'est plus démocratique, affirme-t-on. S'il faut, pour être bon démocrate, aller jusqu'à ignorer même le nom du président de la Confédération en exercice, tant son élection manque d'imprévu, nous sommes, à ce compte-là, d'excellents démocrates.

Pourtant, il peut arriver que, malgré — oserais-je dire? — l'apparence presque banale de la fonction, le nom d'un de nos présidents se marque fortement dans l'esprit populaire. On sait, par exemple, quand M. Motta est président. Pourquoi? Peut-être parce que M. Motta est celui qui, par ses fonctions de chef du département politique fédéral, joue le principal rôle dans nos relations internationales.

C'est ainsi qu'au moment où l'Allemagne va entrer dans la S. d. N., où la Russie se demande comment elle pourrait faire pour y pénétrer, après avoir beaucoup dénié l'institution, on ne manque pas de rappeler, à propos de l'élection de M. Motta, qu'il fut l'ardent champion de l'universalité de la S. d. N., comme il se fit le propagandiste convaincu de l'arbitrage obligatoire.

En quelques années, nous avons conclu des traités d'arbitrage obligatoire avec une foule d'Etats européens. Nous les rappelions, il y a quelque temps. Nous avons conclu, depuis lors, d'autres traités analogues encore et nous venons d'en signer un, du type dit de la conciliation, avec la Hollande. Nous allons conclure un traité d'arbitrage avec l'Espagne et celle-ci vient d'annoncer à Genève qu'elle allait en signer également avec la France, la Grande-Bretagne et le Portugal. Puis, il y a les importants accords de Locarno.

Qui pourrait contester que l'idée ne soit en marche? On peut affirmer même qu'on entend avec une rapidité prodigieuse sur le monde entier le réseau de l'arbitrage obligatoire, garantie peut-être définitive de la paix générale. Comment pourrait-on oublier, dès lors, que la Suisse et, en l'occurrence, son porte-parole, M. Motta, y sont pour quelque chose, pour beaucoup même.

M. Motta a mis la fleur de l'arbitrage obligatoire à la boutonnière de sa jaquette. Cela vaut mieux que toutes les décorations du monde. FRANÇOMME.

NOUVELLES DIVERSES

L'impôt sur le timbre. — Le produit brut de l'impôt fédéral sur le timbre s'est élevé en novembre à 2,800,000 fr. et du 1er janvier au 30 novembre à 39,400,000 fr. contre 36,5 millions pendant la période correspondante de l'année précédente.

Tombé d'un tram. — A Zurich-Wollishofen, un ouvrier, Carl Steiger, âgé de 38 ans, est tombé d'une voiture de tramway en marche à un tournant de la route et a été violemment projeté sur la chaussée. Il fut conduit dans un état très grave à l'hôpital cantonal, où il a succombé.

Un enfant écrasé. — La pompe automobile de Lausanne, qui, jeudi à midi, se rendait à l'avenue de France, où un feu de cheminée avait été signalé, a renversé et écrasé le jeune André Rochat, âgé de huit ans, fils de M. Fernand Rochat, ingénieur à Lausanne.

Le froid en Italie. — Un froid assez rigoureux a sévi sur toute l'Italie dans la journée de jeudi. Ce matin, on a enregistré à Florence une température de 9 degrés au-dessous de zéro. De mémoire d'homme, la température n'a jamais été aussi basse en Italie. A Turin, le thermomètre marquait 12 degrés.

Était-ce bien le coupable? — A Lunckhofen, en Argovie, un vieux pommier ayant été abattu, on découvrit sous ses racines une somme de 1109 francs en or et en argent, dont une pièce de 80 lires en or. Dans les années 70 du siècle dernier, un vol du montant indiqué avait été commis à la fromagerie, et les dossiers mentionnaient la disparition d'une pièce de 80 lires en or. Un certain Jakob Grunder fut accusé du vol et condamné à deux ans et demi de pénitence. Attendu que Grunder, qui est mort il y a cinq ans seulement, ne s'est jamais approprié pendant toute sa vie l'argent caché sous le pommier, on se demande maintenant si Grunder était vraiment l'auteur du vol, ce qu'il n'a jamais cessé de nier.

Les affaires comiques. — L'agence Havas mande de Paris: Un duel au pistolet sans résultat, motivé par un différend d'ordre privé, a eu lieu jeudi, entre M. Pierre Brisson et M. François Richepin. M. F. Richepin n'a pas tiré; M. Pierre Brisson a tiré en l'air.

Veut-on savoir ce qui a valu à M. Pierre Brisson, le très modéré et sage critique dramatique du « Temps », les cabotines giflées de la famille Richepin? Voici les passages: « Je pécherais contre la vérité en vous affirmant que la comédie (de M. Jacques Richepin) est d'une extrême solidité psychologique. Mme Cora Laparcerie (Richepin) déploie dans le rôle de la princesse son énergie coutumière. Il y a quelque mauvaise grâce à dire à une femme de son mérite ce qu'on lui a dit déjà... et ce qu'on souhaiterait si vivement ne plus lui dire. Qu'il nous soit permis de rendre hommage à la vaillance de son talent. »

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Une offre patriotique

PARIS, 18 (Havas). — Les industriels du Nord ont proposé hier à MM. Doumergue et Briand une solution de la crise financière qui consisterait à faire lancer en France et à l'étranger, par tous les industriels français, un emprunt de six milliards qui serait gagé, pour les intérêts et l'amortissement, sur le dixième du chiffre de l'industrie française.

Les journaux rapportent que le président de la République et le président du conseil ont été très émus de l'offre des industriels, lesquels ont été vivement remerciés.

Pour avoir critiqué l'aviation américaine

WASHINGTON, 18 (Havas). — Le conseil de guerre a condamné à cinq années de suspension de service, le colonel Mitchell, inculpé d'avoir violé les règlements qui défendent aux militaires de critiquer les services de l'Etat. Le colonel avait déclaré notamment que le président Coolidge et le secrétaire d'Etat à la guerre recevaient des renseignements erronés au sujet de l'aviation et de la défense nationale.

Une collision ferroviaire en Allemagne

MAYENCE, 18 (Agence). — A la gare de Cassel, un train d'ouvriers est entré en collision avec un train de marchandises. Plusieurs wagons ont été renversés. Le chauffeur du train ouvrier, père de sept enfants, a été tué. Un autre employé et quatre ouvriers ont été blessés. Le mécanicien du train ouvrier avait bien vu le signal d'arrêt, mais la neige l'avait empêché de bloquer ses freins à temps.

Cours du 18 décembre 1925, à 8 h. 3/4 du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours	Paris	Demande	Offre
Engagement	18.65	18.90	
Fluctuations	25.10	25.15	
se renseigner	20.80	20.85	
à la	23.35	23.60	
Paris	5.16	5.20	
Berlin	123.20	123.60	
Vienne le mill.	21.80	21.85	
Amsterdam	217.40	218.35	
Stockholm	37.45	37.70	